

---

**G**ESTIONS **AUX FRONTIÈRES**  
**GUERRES** **COLONIALES**



*version 2021*



# INTRODUCTION

Cette brochure est une adaptation d'un exposé sur les politiques migratoires européennes, écrit et régulièrement mis à jour depuis l'été 2014. De nombreuses personnes l'ont relue et ont participé par des relectures critiques à sa réalisation. Avant d'entrer dans le sujet, il nous semble important de reposer quelques bases politiques, afin d'expliquer d'où nous parlons et quelle est notre démarche.

Nous, les personnes qui avons fabriqué l'exposé, puis mis en forme cette brochure, ne sommes ni des spécialistes, ni des personnes ayant vécu les parcours migratoires dont nous parlons, ni des personnes ciblées par le racisme d'État. Nous sommes des personnes blanches impliquées dans des espaces de luttes et de solidarité autour des questions de migrations. Notre position sociale et nos choix politiques influencent évidemment l'argumentaire, la forme, le choix des analyses, la manière de les transmettre, etc. Nous avons voulu faire cet exposé pour nous donner le temps d'approfondir et de partager des connaissances, une réflexion et une analyse du contexte politique sur les questions d'exil. L'idée était aussi de sortir de l'urgence dans laquelle nous sommes souvent plongé.e.s dans nos actions de solidarité avec des personnes exilées. Une urgence qui répond à la misère, à la répression et à l'imposition de démarches administratives infernales, ce qui laisse peu de temps pour approfondir les réflexions et les élargir à une vision plus politique.

Il nous paraît important de visibiliser, pointer et combattre nos systèmes politiques là où ils font des ravages. Nous nous sentons concerné.e.s par les luttes contre les politiques migratoires européennes, non seulement parce que nous vivons dans un État

colonialiste et capitaliste qui met en place la misère et en profite, mais aussi parce que nous avons été construit.e.s dans un système raciste, présent aussi bien dans nos vies que dans nos luttes, et que c'est un travail permanent de le remettre en cause dans nos vies et dans nos luttes.

Parce que tous les systèmes de domination se nourrissent et se protègent les uns les autres, et parce qu'on est impliqué.e.s dans différentes luttes, on pense qu'il est nécessaire de créer des liens et des solidarités entre chacune d'elles.

Nous défendons la liberté de circulation et d'installation, et nous combattons le capitalisme, l'impérialisme et le néo-colonialisme<sup>1</sup> que l'on considère à la fois comme les principales causes et comme les principales entraves aux parcours migratoires.

Cette brochure parle surtout de la gestion des frontières

1 L'impérialisme, c'est la volonté d'expansion et de domination d'un État-nation ou d'un ensemble d'États-nations sur le reste du monde. Dans l'exposé, on parle de l'impérialisme occidental contemporain, qui est structuré par le racisme et le capitalisme. Il se décline sur différents plans : territorial, militaire, culturel, économique et politique.

Le colonialisme, c'est la forme qu'a pris l'impérialisme occidental pendant quatre siècles. Il s'agissait d'une occupation militaire violente avec l'installation d'administrations coloniales, la mise en esclavage et l'extermination des peuples colonisés. Les guerres de libération ont permis la décolonisation de la plupart des territoires (pas encore tous, notamment la Palestine ou la Nouvelle-Calédonie), mais les rapports de domination coloniaux subsistent et structurent nos sociétés et la géopolitique mondiale actuelle. On peut parler par exemple, pour ce qui concerne la France, de la Françafrique et de la gestion coloniale des quartiers populaires. On utilise le terme de « néo-colonialisme » pour désigner les nouvelles formes de la domination coloniale.

européennes, ce qui ne doit pas nous faire oublier que les mouvements migratoires sont nombreux et complexes. Un imaginaire raciste assez répandu perçoit toutes les migrations tournées vers un « centre » de l'Europe, comme si celle-ci était assaillie de toute part par les exilé.e.s. En réalité, la plupart des réfugié.e.s sont accueilli.e.s par des pays des continents asiatique et africain, et la plupart des personnes qui migrent vont dans des pays voisins au leur. Enfin les États et les firmes occidentales sont la plupart du temps responsables des guerres et de la destruction des structures économiques et sociales, que ce soit dans les anciennes colonies ou dans leurs zones d'influence. Il est important de garder en tête qu'il s'agit d'une cause majeure des migrations actuelles, même si cette brochure le rappelle très peu.

Dans ce travail, nous avons essayé de faire attention aux mots utilisés, et à l'imaginaire qu'ils renvoient. Par exemple, en France, les personnes françaises qui vivent à l'étranger ne sont jamais nommées « migrantes » mais « expatriées », bien qu'elles représentent une grande partie des personnes migrantes. De la même manière, depuis le récent battage médiatique autour de l'immigration et des migrants, l'emploi du terme « migrants » se retrouve souvent relié à un imaginaire raciste, à un imaginaire d'afflux. Cela nous pose problème de l'utiliser sans précaution. Le terme de réfugié ne nous convient pas non plus parce qu'il s'agit d'un statut administratif, qui renvoie à un tri entre immigré légitime et illégitime, et laisse croire à un accueil qui n'existe quasiment pas en Europe. Nous avons donc choisi le terme « personnes exilées » ou « en exil » puisqu'il s'agit bien de migrations d'exil, que ce soit pour des raisons économiques, politiques ou pour toute autre raison.

Nos sources pour ce travail sont principalement Migreurop<sup>2</sup>, le

2 Migreurop est un réseau africain et européen de chercheuses, chercheurs et militant.e.s dont l'objectif est de faire connaître et de lutter contre la

GISTI<sup>3</sup>, Frontexplode<sup>4</sup> et le Front Uni des Immigrations et des Quartiers Populaires<sup>5</sup>. Vous pourrez trouver à la fin de cette brochure une bibliographie avec l'ensemble de nos sources.

Ce travail est en quatre parties: la première aborde les notions de nation et de frontière et leur construction historique en Europe et en particulier en France. On parle ensuite de la militarisation des frontières européennes et de leur externalisation auprès de pays extérieurs. Et pour finir, on montre comment l'humanitaire participe à la gestion et à la répression des migrations et des exilé.e.s.

Tout cela nous a amené à l'idée que l'Europe mène une politique guerrière contre les personnes exilées et que cette logique s'inscrit dans celle des guerres impérialistes occidentales actuelles.

généralisation de l'enfermement des étrangers et la multiplication des camps, dispositif au cœur de la politique d'externalisation de l'Union européenne ([www.migreurop.org](http://www.migreurop.org)).

- 3 Le Groupe d'information et de soutien des immigré.e.s est une association regroupant des juristes et des militant.e.s, et qui milite pour l'égal accès aux droits et à la citoyenneté sans considération de nationalité et pour la liberté de circulation ([www.gisti.org](http://www.gisti.org)).
- 4 Frontexplode est un site web qui relaie différentes luttes contre Frontex et les politiques migratoires européennes ([www.frontexplode.eu](http://www.frontexplode.eu)). Il relaie notamment la campagne Frontexit, campagne inter-associative « pour le respect des droits humains des migrants aux frontières extérieures de l'Europe », qui a son propre site web avec beaucoup d'informations sur Frontex ([www.frontexit.org](http://www.frontexit.org)).
- 5 Le Front Uni des Immigrations et des Quartiers Populaires est une organisation qui milite pour créer une force autonome des immigrations et des quartiers populaires, et qui se donne pour objectif de combattre les dominations de classe, de race et de sexe. Elle a aussi pour vocation de s'opposer aux rapports néocolonialistes et impérialistes que la France impose aux pays du Sud et de soutenir les luttes des peuples pour leur émancipation nationale et sociale ([www.fuiqp.org](http://www.fuiqp.org)).



## **PARTIE 1**

### **NATION**

#### **La nation, une construction idéologique**

Qu'est-ce qu'une frontière ? La frontière est une limite géographique ce qui sépare des territoires. En posant des limites, elle définit ces espaces. Aujourd'hui, dans sa construction occidentale, la frontière sépare les états-nations, avec leur organisation du pouvoir, leurs lois et leurs institutions propres. C'est des états-nations occidentaux dont nous allons parler dans cette partie, en prenant le cas plus spécifique de la France.

À l'intérieur de ces états-nations, construits et dirigés par une classe dominante capitaliste, toutes les personnes sont censées être unies par la soumission à la même autorité, aux mêmes lois. La frontière délimite alors qui a accès à des « droits et devoirs », et en réalité à des privilèges.

Mais ces lois et ces privilèges ne s'appliquent pas de la même manière en fonction de notre position sociale. Nous ne sommes pas réellement égaux, et la motivation d'être soumis à la même autorité ne suffit pas, évidemment, pour faire ciment, faire unité. C'est alors que les dirigeants ont fait appel au sentiment national !

Les sentiments sont des moyens de justification pratiques parce qu'ils dépasseraient les individus, rassembleraient, seraient naturels... Ils évitent donc que nous nous posions plein de questions plus politiques !<sup>6</sup>

L'entretien de ces logiques de sentiments et d'identité national est bien pratique pour les classes dominantes. Grâce à cela, les divergences et inégalités sont fondues dans un tout uni, l'appartenance à une nation serait naturelle, le fait que le pouvoir soit réuni entre quelques mains est masqué : un « nous » autour d'une logique d' « unité d'intérêt » est fabriqué de toutes pièces.



Le Léviathan, une figure monstrueuse réutilisée par Thomas Hobbes comme métaphore d'un État devenu corps humain, constitué des membres de la société civile.

6 Saïd Bouamama : [De « l'esprit du 11 janvier » à la « déchéance de la nationalité » : chronique d'une année de régression culturaliste](#)

Pour nous faire rentrer dans le crâne que le sentiment national est quelque chose de naturel, on construit un imaginaire délirant qui verrait la nation comme un corps vivant. Les termes de « corps national », de « corps social », de « bras armé », de « tête de l'état », etc. sont utilisés. Ce qui est sous-entendu dans tout ça, c'est que ne pas œuvrer pour la nation, ce serait desservir son propre corps, trahir sa propre famille. Par exemple, si nous faisons grève, nous desservons l'économie nationale. Si nous résistons à la police, nous mettons en danger l'ordre et la paix. Cet imaginaire du corps social exige des groupes ou des personnes de se sentir comme des organes du corps. Tout le monde doit donc rester gentiment à sa place. En fait, peu importe que nous ayons des intérêts divergents au sein de cette nation, elle existerait pour notre bien, elle serait instinctive, naturelle... Pour en faire partie, il faut donc se faire « [natur]aliser ». La naturalisation révèle la logique assimilationniste qui est dominante dans la construction nationale française (le terme adéquat aurait du être "nationalisation"). Elle dévoile une conception essentialiste et donc raciste de la nation selon Abdelmalek Sayad<sup>7</sup>.

## **Fabriquer un « nous »**

Pour fabriquer ce « nous », quoi de mieux que des « autres » *radicalement différents* ?<sup>8</sup> Cette logique instaure qu'il y aurait le corps national et le corps étranger, qu'il y aurait un « nous » et que ce « nous » se définirait par opposition au « eux ». À ce propos, Rada Ivekovic explique :

*« Faisant figure d'unité des nôtres, la nation exclue, soustraie, expulse tous les autres. Et quand elle en inclue, c'est par*

7 Abdelmalek Sayad, « Naturels et naturalisés », Actes de la recherche en sciences sociales, 26-35, 1993.

8 Sur la construction des hiérarchies et des « autres » : *Classer, dominer. Qui sont les autres?* Christine Delphy.

*exception et par un acte de naturalisation, car en effet la nation se croit naturelle ».*<sup>9</sup>



Le sentiment national et la fabrication d'une division entre un « nous » et un « eux » participent à créer une fierté nationale : on nous fait croire qu'appartenir à la nation française

serait une chance et une fierté, c'est comme ça qu'on en vient à se penser comme supérieur-e-s.

La nation a été construite au fil des siècles sur des fondements racistes. Elle est un des piliers pour hiérarchiser les humains, avec tout en haut les Blancs. C'est ce qui s'appelle « la suprématie blanche »<sup>10</sup>.

Plusieurs outils permettent de construire le mythe de notre appartenance à une nation, par exemple l'utilisation de la langue française. À la base, c'est un patois qui a été choisi pour devenir la langue officielle, la langue de l'état. Toutes les autres langues ont alors été interdites et réprimées avec virulence. Le français a été imposé aux Alsacien.ne.s, aux Basques, aux Breton.ne.s, et à

9 Sanja IVEKOVIĆ et Rada IVEKOVIC « Pourquoi un(e) artiste ne peut représenter un État-nation? », performance du 21/10/2012 <https://vimeo.com/58094467>

10 À propos du système raciste et colonial, on vous conseille de voir : Frantz Fanon, *Les Damnés de la terre*, Ed. Maspero, 1972 ; et Stokely Carmichael et Charles V. Hamilton, *Le Black Power : pour une politique de libération aux États-Unis*, Ed. Payot, 1968.

toutes celles et ceux dévasté.e.s par la colonisation et qui subissent encore la francophonie. Un autre outil est l'utilisation de la religion. La religion catholique a été imposée dans un bain de sang (et de cendres). Après quelques révolutions, la valeur commune est devenue la laïcité. Mais attention, héritage culturel oblige, il s'agit d'une laïcité catholique !<sup>11</sup>

## **Une construction historique : nation et racisme**

Ces méthodes sont mises en place à partir du XVI<sup>e</sup> siècle en Europe, quand les rois cherchent à asseoir leur pouvoir sur les territoires qu'ils contrôlent. Pour ça, ces dirigeants commencent à utiliser les idées d'état et de nation (imaginées par leurs conseillers) et cherchent à unifier les coutumes de l'ensemble des groupes et des communautés. Ils commencent aussi à réduire en esclavage systématiquement des populations entières à travers la « traite négrière » et le commerce triangulaire. Dès le départ, les méthodes ne sont pas les mêmes pour les blanc.he.s (forcés d'entrer dans les cadres de la nation et de s'y maintenir à une place précise) et pour les racialisé.e.s (qui ne sont même pas considérés comme des humains par les Européens)<sup>12</sup>. Nous verrons par la suite que cette différenciation raciale va structurer la nation occidentale jusqu'à aujourd'hui. Les personnes qui sont racialisé.e.s sont toujours régulièrement désignées comme hors du champ de la nation française.

11 Sur le racisme, la laïcité et l'islamophobie, voir : Ismahane Chouder, Malika Latrèche, Pierre Tevanian, Les filles voilées parlent, Ed. La Fabrique, 2008 : et le film Un racisme à peine voilé, réalisé par Jérôme Host, 2004.

12 A propos de la déshumanisation des peuples colonisés, voir l'analyse de la controverses de Valadolid par Fatima Khemilat dans une conférence sur l'épistémicide : <https://www.youtube.com/watch?v=aNLjwZQqEc> et La férocité blanche : des non-Blancs aux non-Aryens, ces génocides occultés de 1492 à nos jours de Rosa Amelia Plumelle-Uribe

Après les révolutions bourgeoises de la fin du XVIIIe siècle, le nouveau modèle de l'État-nation est un pilier pour le développement du capitalisme industriel. La nation réunit alors bourgeois et travailleurs dans un intérêt commun et des valeurs communes. L'école laïque, gratuite et obligatoire pour tous, diffuse une langue uniforme, des valeurs uniformes, une culture uniforme et autre laïcité uniforme<sup>13</sup>.

Comme l'explique Saïd Bouamama, sociologue et militant membre du Front Uni des Immigrations et des Quartiers Populaires :

*« Il faut remonter à comment s'est construite la nation française, parce qu'on a un problème spécifique en France (les autres pays ont d'autres problèmes, c'est pas pour dire qu'on est les plus mauvais). Mais on a un problème spécifique qui est que la nation française s'est construite par la négation de sa diversité. J'ai pas le temps d'expliquer, mais pour des raisons historiques, on a fait la guerre aux Bretons, fait la guerre aux Occitans, on les a présenté comme des sauvages, comme des gens incivilisés. On leur a dit : si vous voulez devenir de bons Français il faut cesser d'être Bretons, si vous voulez devenir de bons Français il faut cesser d'être Occitans, cesser d'être Flamands, etc. On leur a demandé de choisir entre l'identité française et leur identité. Ça vous rappelle rien ? C'est exactement ce qu'on dit aujourd'hui pour nos concitoyens : Tu préfères papa ou maman ? Tu es Français ou t'es Maghrébin ? Faut choisir ! Comme si il était possible de découper l'identité d'une personne et de lui faire une injonction de choix. Autrement dit, il y a confusion dans ce pays, y compris à gauche et y compris dans une grande partie de l'extrême gauche, entre l'unité politique (c'est à dire on vit sur un territoire, il y a des lois, elles concernent tout le*

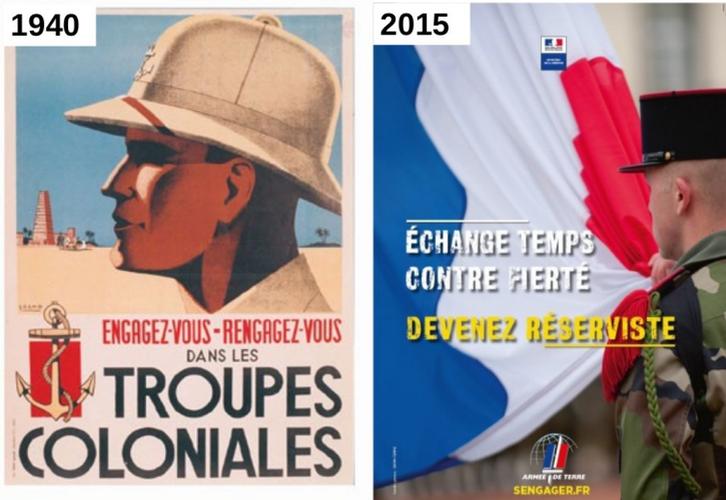
13 Marie-Jeanne Ouriachi et Olivier Szwaja, À l'école de la patrie, revue TDC n°1005, 2010

*monde) et l'unicité culturelle. Il y a cette idée que pour vivre ensemble il faut qu'on soit des clones. »<sup>14</sup>*

Heureusement, dès le XIX<sup>ème</sup> siècle, il y a des résistances internes à la construction d'une identité nationale, avec le développement du concept de conscience de classe et les mouvements ouvriers d'une part, et des mouvements féministes d'autre part. Finalement, cette idée d'intérêt commun est faite pour protéger les riches, les puissants et le pouvoir. L'idée de nation ne peut pas être séparée du capitalisme et du colonialisme.<sup>15</sup>

## L'empire colonial au service de la nation

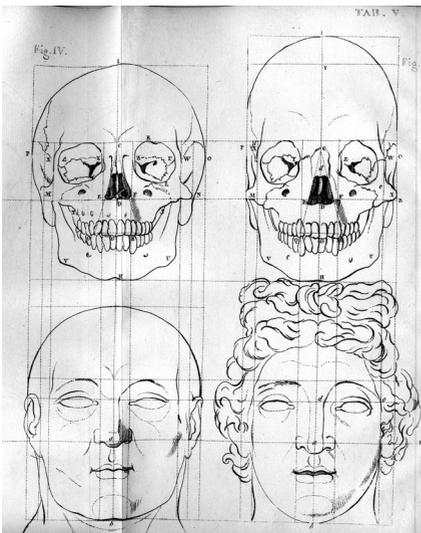
### Pour l'intérêt de la nation... ?



- 14 Intervention de Saïd Bouamama. le 20 novembre 2015 a Grenoble dans le cadre de l'université Populaire de la Villeneuve, réécoutable en partie dans l'émission *On est pas des cadeaux* en juillet 2015 : <http://radiatorgeuses.net/spip.php?article579>
- 15 Sur la résistance au développement du capitalisme, lire Silvia Federici, *Caliban et la sorcière, Femmes corps et accumulation primitive*, Ed. Entremonde, 2014

À l'apogée de la construction de l'empire colonial français, les logiques restent les mêmes qu'au début de l'esclavage : la nation est un levier pour légitimer les guerres. La France étend son territoire, pille les ressources sur d'autres continents sous le prétexte de « mission civilisatrice ». Elle se vante d'apprendre les bonnes manières aux pauvres « en métropole » et de civiliser les barbares « dans les colonies ».

Le colonialisme permet de s'appropriier les matières premières nécessaires au développement du capitalisme industriel. Il a aussi permis de renforcer en métropole, parmi les classes ouvrières, paysannes et parmi les femmes, le sentiment qu'ils et elles partagent un *intérêt* et une *identité* commune avec les bourgeois au pouvoir. L'intérêt commun devient la prospérité de la nation et justifie la colonisation. L'identité commune serait la nation blanche, qui distingue nettement les exploités.e.s européens.ne.s d'un autre groupe d'exploités.e.s, les personnes colonisées. Ces dernières vont se retrouver les « plus exploitées parmi les exploitées ». La nation se fabrique des manières différentes d'exploiter, avec, à l'intérieur, son « corps national », et à l'extérieur, le « corps étranger ».



Le colonialisme est un exemple évident d'état raciste. À partir du XIX<sup>e</sup>, le racisme est un système hiérarchique officiel inscrit dans la loi et justifié par des considérations scientifiques. C'est à cette période que certains occidentaux voyagent afin d'étudier tous les êtres vivants sur la planète.

Des chercheurs sont largement payés pour classifier l'ensemble des humains<sup>16</sup>. Évidemment, ceux qui en fabriquent les critères s'installent et se définissent au sommet de cette classification. Cette classification et la création des hiérarchies de sexe, de race, de classe et d'orientation sexuelle se fabriquent alors une justification scientifique. L'argumentaire est simple et se veut incontestable : il y aurait des « autres » inférieure.s parce que ce serait dans leur nature. L'ère du rationalisme débute alors, où tout est bon pour légitimer les organisations sociales, avec la mesure de la taille des crânes, l'observation des dents, la dissection des sexes... Les catégories de personnes ainsi fabriquées permettent de justifier des traitements différents, notamment en terme de droits, et de construire un système de ségrégation et d'exploitation. Par exemple, en même temps que la déclaration des droits de l'homme et du citoyen est revendiquée, le code noir et le code de l'indigénat, qui sont des textes de lois particuliers destinés aux esclaves et aux peuples des pays colonisés, sont écrits et appliqués.

La nation n'inclut donc pas toutes les personnes vivant sur son territoire. Avec la colonisation, les droits ne sont pas obtenus par la présence à l'intérieur des frontières politiques, mais avec l'appartenance à la nation blanche.... Nous voyons aujourd'hui la continuité de cette logique<sup>17</sup>.

## **Continuité de l'idéologie et des pratiques coloniales**

Certaines personnes disent qu'il y a des progrès, puisque le racisme est devenu officiellement « illégal » (par exemple dans la loi française), et que les argumentations scientifiques ont été

16 Elsa Dorlin, La matrice de la race, Généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française, Ed. La découverte, 2009

17 Comment la blancheur [whiteness] perpétue le racisme ? Entretien avec Robin DiAngelo, sur [www.etatdexception.net](http://www.etatdexception.net), 2016.

démenties. Plus personne ne peut défendre publiquement la thèse des races biologiques chez l'être humain. Pourtant, le racisme n'a pas disparu, ce n'est que l'idéologie raciste qui a changé. Elle est passée de « les autres sont biologiquement des sous-hommes » à « les autres sont pas comme nous culturellement, on peut pas vivre ensemble ». Frantz Fanon a démontré pourquoi et comment le racisme mute dans la deuxième moitié du vingtième siècle : d'une part des nazis blancs appliquent à d'autres blanc.he.s l'idée d'une hiérarchie des races; d'autre part les horreurs du génocide des juifs et des tziganes puis les progrès scientifiques délégitiment l'idée de "races". Enfin et surtout les colonisé.e.s refusent désormais violemment cette hiérarchisation. Le racisme passe alors du "biologisme" au "culturalisme". La culture est essentialisée, on peut donc continuer à dire que les autres sont radicalement différent.e.s. On entend parler de choc des civilisations ou de choc culturel. Le racisme se base donc désormais sur des amalgames et des stéréotypes culturels. Il entretient toujours l'idée de nation, protégée par sa sécurité intérieure, ses politiques migratoires, son éducation, etc<sup>18</sup>.

La loi ne condamne que le racisme individuel alors que l'essentiel du racisme se trouve dans les discriminations institutionnelles dont certaines sont légales et d'autres invisibilisées. Les immigré.e.s issus des anciennes colonies sont aujourd'hui toujours confronté.e.s à des schémas d'exclusion du droit commun sur les bases d'un racisme d'État, par de multiples aspects : impossibilité ou obstacles pour accéder à la citoyenneté, discriminations entérinées par la loi à l'école, au travail et dans les services publics, discriminations dans l'accès au logement, au travail, à la santé, violences policières et crimes racistes, contrôles au faciès, justice à deux vitesses, etc.

18 Frantz Fanon, *Racisme et culture*, dans *Pour la révolution africaine (écrits politiques)*, Ed. La Découverte, 2001

Casey – Délit de faciès

Alors quoi ? Faudrait s'excuser  
d'être ici

Dire merci pour l'esclavage aboli

Mais qui nous y a mis

Qui trimballe une subite amnésie

Serment d'hypocrite d'une  
conscience sale ?

Alors que jadis ton pays, celui de  
Clovis

Fit de l'Afrique le sacrifice de son  
avarice

Tirant bénéfice de ses terres, ses  
épices

Et de nos pères au supplice et à  
son sévère service

Et pour ça que reçoivent les filles,  
fils d'esclaves ?

Une vie chargée d'entraves,  
parquée dans les enclaves

Où l'oppression est moderne, les  
cistes-ra gouvernement

C'est le crépu que l'on veut  
crapule en cellule et cela me  
concerne

Des jobs subalternes :  
colonialisme habile

J'ai la mémoire indélébile

Lorsqu'au profit de mon profile,  
on profane ma culture

Occidentale procédure qu'endure  
ma fierté, ma figure  
(Ma fierté, ma figure)

Ici ton faciès te façonne, décide de  
tout (x4)

Présence proscrite, méfiance  
prescrite

Le nègre égale parasite, slogan  
d'un accord tacite

... un site pourri d'indigènes,  
revendiquant leurs gènes

Pensant qu'on gaspille leur  
oxygène

Malgré les griefs, l'intolérance de  
ce fief

Je refuse d'être conforme aux  
normes NF

Étant déjà sous quota, sous  
contrôle dès qu'on me frôle

Persona non grata, mon premier  
rôle

Après le mythe du bon sauvage  
Voici la hantise du clandestin, du sans  
papier à alpagner

Celui qui mange dans l'assiette du  
Français de souche

Qui fout la merde, avec ses  
coutumes louches

L'étranger à l'origine de la névrose

La gêne d'une nation se plaignant  
d'overdose

De plus, certains de ma race  
s'assimilent, acquiescent

Et prennent part au délit de faciès

[Refrain]

Ce schéma d'évolution des discriminations pour les rendre politiquement correctes n'est pas original. Il s'est passé le même genre de chose avec l'évolution du patriarcat en France. D'abord, les femmes étaient considérées comme naturellement inférieures, il était alors perçu comme normal de les exclure du droit commun. Après de longues luttes, l'égalité de droit a été obtenue, mais pas celle de traitement. Cette égalité entre femmes et hommes existe sur le papier mais toujours pas dans les pratiques. Concernant le racisme, cette inégalité de traitement est de plus en plus choisie et assumée.

Abdelmalek Sayad propose une analyse pour comprendre les pratiques de l'État :

*« L'immigration est souvent fille de la colonisation directe ou indirecte. L'immigration, actuellement, occupe, dans l'ordre des relations de domination, la place qu'occupait hier la colonisation. L'immigration s'est, d'une certaine façon, érigée en système de la même manière qu'on disait que la 'colonisation est un système' »<sup>19</sup>.*

Il y a une continuité entre les postures passées et actuelles de l'État français vis-à-vis des personnes issues de l'immigration post-coloniale. Qu'elles soient citoyennes françaises depuis plusieurs générations ou tout juste arrivées d'exil, l'État leur demande toujours de répondre à des critères d'assimilation coloniale<sup>20</sup>. Il y a des normes pour être français. La manière dont

19 Abdelmalek Sayad, « La « faute » de l'absence », *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, De Boeck Université, Paris-Bruxelles, 1997.

20 L'analyse fine des dossiers souligne l'importance première de l'état civil comme filtre préalable des candidatures. En fait, l'attention des administrateurs, puis de la haute administration, se focalise sur la polygamie éventuelle du demandeur.[...] À partir du début du xxe siècle, la préfecture d'Alger transmet aux commandants de police une notice

le système fonctionne induit même que la nationalité soit quelque chose qui se mérite.

À ce titre, les questions posées par une commission citoyenne qui se prononce sur la nationalité française en 2014 sont édifiantes et montrent les logiques de tri humain qui sont à l'œuvre<sup>21</sup>.

*« Préfecture de Meurthe et Moselle. Vous souhaitez devenir français, c'est une décision importante et réfléchie. Devenir français, ce n'est pas une simple démarche administrative. C'est pour vous et pour vos descendants la volonté d'adopter ce pays qui vous a accueilli, qui va devenir le vôtre, adopter son histoire, ses principes et ses valeurs, et ainsi en intégrant la communauté nationale accepter de contribuer à le défendre, et devenir un acteur solidaire de son avenir.*



de renseignements de quatre pages, portant sur des questions précises concernant, non seulement les parents et la famille du postulant, mais aussi sa moralité publique ou judiciaire.

21 Rodier Claire, Blanchard Emmanuel, Clochard Olivier, « Sur le front des frontières », *Plein droit*, 4/2010 (n° 87), p. 3-7.

- Vous êtes originaire de... Turquie ?  
Vous êtes en France depuis quand ?
- Du point de vue attaches françaises, vous avez de la famille en France ?
- Vous vous intéressez à la vie française, vous regardez les informations, vous lisez ?
- Vous pouvez me citer le nom de quelques villes en France ?
- Est-ce que vous pouvez me citer un fleuve qui coule en France ?
- Un personnage de l'histoire de France qui vous marque particulièrement, que vous appréciez ?
- Les prochaines élections, est-ce que vous savez lesquelles c'est ?
- Au point de vue police, vous n'êtes pas connu des services de police ?
- Avez-vous eu déjà des condamnations par la police ?
- Est-ce que vous travaillez actuellement ?  
Vous travaillez en tant qu'ingénieur de recherche ?
- Donc chaque mois vous avez à peu près combien de pension ?  
Vous avez des prestations sociales ?
- Son foulard n'a pas gêné la commission ? »<sup>22</sup>

## **Émotion nationale et nouvel ennemi intérieur**

Pendant les guerres d'indépendances, les indigènes sont désigné.e.s comme les nouve.aux.les ennemi.e.s de la nation, et qualifié.e.s de « gangrène subversive pourrissant le corps national », tandis que les « français musulmans » de métropole devenaient « l'ennemi intérieur ». La pratique de la guerre révolutionnaire élaborée par l'armée française implique le recours à la torture physique et psychologique. Elle a aussi pour but de

monter, par tous les moyens possibles, la population contre les mouvements subversifs qui pourraient se développer (par exemple, les nationalistes algériens). Ces guerres utilisent la manipulation médiatique et l'idée de menace terroriste.<sup>23</sup>



L'idée de menace terroriste est encore aujourd'hui stratégique, notamment pour justifier l'état d'urgence. Celui-ci est censé être à la base une mesure exceptionnelle, créée pendant la guerre d'Algérie. Mais la doctrine anti-terroriste alimente toujours les politiques sécuritaires<sup>24</sup> et désigne de nouveaux ennemi.e.s intérieurs : islamistes, terroristes, djihadistes, délinquant.e.s, jeunes des quartiers, migrant.e.s,

clandestin.e.s. Chaque attaque est désormais prétexte à exiger des excuses à l'ensemble de la communauté musulmane, voire à

23 Pour plus d'infos, voir *Le sale air de la peur* : Une émission pour en finir avec le charlisme va-t-en-guerre et l'idéologie républicaine triomphante. Des outils pour penser l'époque, et décrypter l'antiterrorisme, l'islamophobie, les guerres néo coloniales, la chasse à l'ennemi intérieur... <https://www.mixcloud.com/lesaleairdelapeur/>

24 Mathieu Rigouste, *L'ennemi intérieur*, Ed La découverte, 2009

l'ensemble des personnes issues de l'immigration<sup>25</sup>.

Aujourd'hui, comme pendant la guerre d'Algérie, la population non-suspecte (c'est-à-dire blanche) doit être convaincue du danger que représentent *les autres*, et adhérer à la doctrine de l'État... Contre *le terrorisme*, contre *la menace islamiste* ou contre *l'invasion de migrants*, la réponse systématique est la sécurité, justifiant tout type d'abus et de répressions.

A ce sujet Darmanin s'est exprimé en 2020, suite à l'assassinat de Samuel Paty.

*« Depuis l'assassinat de ce professeur, quatre-vingt enquêtes ont été ouvertes pour la haine en ligne [...]. Des interpellations ont déjà eu lieu depuis hier. Jamais un gouvernement n'a mobilisé autant de moyens pour lutter justement contre cet islamisme rampant, celui des réseaux sociaux. Depuis ce matin, à la suite du conseil de défense, des opérations de police ont lieu, et auront lieu dans les heures, dans les jours qui viennent. Je peux pas en dire beaucoup plus, mais elles sont très nombreuses. Elles concernent des dizaines d'individus, pas en lien forcément avec l'enquête mais dont nous avons manifestement envie de passer un message, celui que le président de la république a passé au conseil de défense : pas une minute de répit pour les ennemis de la République. Puis nous avons décidé aussi qu'une cinquantaine de structures associatives [...] verront toute la semaine un certain nombre de visites des services de l'état, et plusieurs d'entre elles, à ma proposition [...] se verront dissoudre au conseil des ministres. »*

25 9 raisons de refuser l'injonction qui nous est faite de condamner le « terrorisme islamiste » sur le site état d'exception : <http://www.etatdexception.net/9-raisons-de-refuser-linjonction-qui-nous-est-faite-de-condamner-le-terrorisme-islamiste/>

Aujourd'hui, il y a la précarisation de touche les classes moyennes blanches, alors qu'elle affectait surtout jusque-là les classes populaires issues de l'immigration post-coloniale. On l'a vu avec des mouvements de révolte tel que celui des gilets jaunes où une part plus importante de la population s'est retrouvée ensemble, toutes classes et origines confondues, pour se dresser contre la politique du gouvernement. Sans la complaisance des classes moyennes, les classes dominantes sont mises en danger et ont donc intérêt à redistribuer les lignes de conflits pour protéger leurs intérêts.

Saïd Bouamama remet en perspective la question du racisme :

*« Le racisme post-colonial n'est donc pas une simple survivance du passé. Il s'agit au contraire d'une production permanente et systémique de notre société, les représentations héritées du passé étant reformulées et réinvesties au service d'intérêts contemporains. [...] C'est à travers cet imaginaire social hérité que les hommes déchiffrent leur réalité vécue, déterminent les frontières entre un « nous » et un « eux », et fondent leur action présente. [...] La massification du chômage et la précarité depuis la décennie 1980 s'est réalisée sur la base de cet ordre des dominations dans lequel les immigrés apparaissent comme dominés parmi les dominés »<sup>26</sup>.*

En conclusion, les droits et les privilèges dont peut bénéficier la population française est en grande partie déterminée par des critères sociaux et racistes, dans la continuité des logiques coloniales. Même si nous vivons sur un même territoire, on peut se retrouver exclu-e, discriminé-e, victime d'un contrôle social et / ou policier. Cela rend le concept de frontière bien plus complexe qu'une simple délimitation entre des pays.

26 Saïd Bouamama, Pierre Tevanian, Un racisme post-colonial, réflexions sur un passé qui ne passe pas, sur lmsi.net, 2015.

Pour exemple, la chanson « Nique la France » de ZEP. Le chanteur a été attaqué au tribunal, accusé de propos « anti Français de souche ». Il n’obtiendra relaxe seulement 8 ans après, en cassation.<sup>27</sup> Cette histoire prouve qu’il y a toujours des discours qui ne sont pas entendable, parce qu’ils s’attaquent directement au passé et au présent colonial et raciste de la France.

Nique la france  
Et son passé colonialiste  
Ses odeurs, ses relents et ses réflexes paternalistes  
Nique la france et son histoire impérialiste  
Ses murs, ses remparts et ses délires capitalistes

Ça y est, c’est réglé maintenant c’est formel  
Ça y est c’est confirmé par voie ministérielle  
Les nazillons sont lâchés, les bidochons décomplexés  
Carte Blanche pour les gros beauf  
Qui ont la haine de l’étranger  
Petits bourgeois démocrates républicains  
Ton pays est puant raciste et assassin  
Les lumières des droits de l’homme  
Soit disant universels  
Un mythe, un mirage, un mensonge officiel

27 En 2012, suite à une polémique lancée par l'UMP, les membres du groupe Zone d'Expression Populaire ont été mis en examen pour « injure publique » et « provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence à l’égard d’un groupe. » En 2015, le groupe est entendu par la justice. La catégorie « Français de souche » est considérée par la justice comme n'ayant pas d'existence juridique. Ils sont relaxés dans cette affaire qui les oppose à l'AGRIF, association proche de l'extrême droite. Le tribunal déclare que l'expression « français de souche », «pour banalisée qu'elle puisse paraître», «ne recouvre aucune réalité légale, historique, biologique ou sociologique», et que «la “blancheur” ou la “race blanche”» n'est «en aucune manière une composante juridique de la qualité des Français». Mais l’Agrif fera appel, le chanteur sera alors condamné en appel, puis relaxé en cassation en 2018.

<https://www.streetpress.com/sujet/1421924878-proces-zep-bouamama-nique-la-france-racisme-anti-blanc>

Petits donneurs de leçons, petits gaulois de souche  
Arrête ton arrogance, arrête d'ouvrir ta bouche  
Tu juges, tu critiques, les arabes et l'Afrique noire  
Mais balaye devant ta porte regarde-toi dans un miroir

Refrain

C'que j'en pense, de leur identité nationale  
De leur Marianne, de leur drapeau  
Et de leur hymne à 2 balles  
J'vais pas t'faire un dessin, ça risque d'être indécent  
De voir comment j'me torche, avec leur symbole écœurant  
Affligeant, l'évolution en 60 ans  
Regarde à l'assemblée  
Il y a que des culs tous blancs  
Ils veulent l'intégration, par la Rolex ou le jambon  
Ici on t'aime  
Quand t'es riche et quand tu bouffes du cochon  
Quand t'adhère à leurs projets  
Quand tu cautionnes leurs saloperies  
Leurs lois, leurs expulsions et leur amour de la patrie  
Certes ils adorent le couscous et Cheb Khaled  
Mais ils flippent que leur fille leur ramène un Mohammed  
[...]  
Genre tu découvre que tu vis chez les gros cons  
Chez les rastons  
Qui n'ont jamais enlevé leur costume de colons

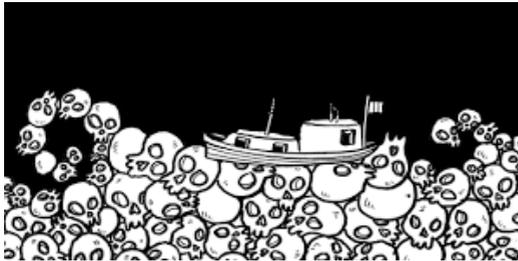
Le racisme est dans nos murs et dans nos livres scolaires  
Dans nos souvenirs, dans notre histoire  
Dont nous sommes si fiers  
Omniprésent, il est banal et ordinaire  
Il est dans nos mémoires et impossible de s'en défaire

Refrain

Et toi alors, petit socialiste hypocrite  
J'ai pour toi quelques rimes

Amèrement écrites tu nous as dit que ta cause  
Était celle des sans-papiers, qu'elle était antiraciste  
Tu as promis l'égalité  
Tu nous as fait miroiter, rêver d'une France meilleure  
Mais tu triches, tu récupères  
Comme avec la « Marche des Beurs »  
Manipulateur, tu courres après l'électeur  
On t'a démasqué, toi et ton parti d'usurpateurs  
Et y'a nos intellos, nos p'tits fachos à lunettes  
Notre tête à claques, comme la connasse de Fourest  
Qui propagent, alimentent,  
La haine du musulman, du banlieusard  
Avec leurs discours stigmatisants  
Leurs discours arrogants, insultants et méprisants  
Omniprésente leur propagande dans les médias  
dominants  
C'est l'union sacrée  
Contre l'envahisseur,  
Le barbare, le sauvage,  
Contre l'ennemi intérieur  
Mais on va pas se laisser faire,  
Se laisser bâillonner  
On va pas lâcher l'affaire  
Comme Eli du LKP  
C'est mon devoir d'insolence,  
Mon devoir d'irrévérence  
Mon devoir d'impolitesse,  
Mon devoir de résistance

Nique la France  
Et son passé colonialiste  
Ses odeurs, ses relents et ses réflexes paternalistes  
Nique la France et son histoire impérialiste  
Ses murs, ses remparts et ses délires capitalistes



## **PARTIE 2 :**

# **MILITARISATION**

L'état-nation et son racisme, en plus d'utiliser les constructions sociales et historiques dont nous avons parlé précédemment, sont en permanence complétées par l'usage de la violence d'état, la police et l'armée... Certains lieux sont par exemple réellement militarisés, comme à Calais : barbelés, mur, patrouilles de flics, rafles, check-points de l'Euro-tunnel... Au prétexte de « protéger les frontières », un certain nombre de logiques militaro-policières sont mises en place.

### **Le harcèlement**

Le harcèlement est l'un des outils répressifs utilisés, il s'inscrit dans une stratégie de dissuasion et prend différentes formes.

C'est aussi le cas à la frontière franco-italienne depuis 2015 et la remise en place des contrôles aux frontières. L'État français a déployé tout un arsenal militaire. Les arrestations sont violentes et souvent accompagnées d'une mise en scène sécuritaire : flics équipés en mode commandos, aveuglement avec des projecteurs, cris et menaces avec des armes, etc. Ce décor de guerre vise à dissuader en produisant de la peur.

C'est un outil utilisé par L'État comme stratégie de dissuasion, tout comme le harcèlement, présent aux frontières mais aussi partout sur le territoire.

Il prend diverses autres formes et sert le système raciste dans son ensemble. Au niveau policier et répressif, il va du contrôle au faciès jusqu'à l'enfermement. Le harcèlement se poursuit également dans le processus de précarisation (problèmes de logement, difficultés d'accès à la santé, exploitation par le travail au noir, etc.). Il continue dans les procédures administratives, qui sont semées d'obstacles lors des traitements des dossiers, de retards, mais aussi de contrôles qui vont jusqu'à l'intrusion dans la vie privée (examens de santé pour l'obtention d'un titre de séjour, enquêtes intrusives lors des mariages entre une personne qui a des papiers français et une qui n'en a pas).

Par exemple, en 2012 au Royaume-Uni, la « Ministre de l'Intérieur », Theresa May, a dit vouloir :

*« créer en Grande-Bretagne un environnement hostile à la migration illégale afin d'empêcher les immigrés clandestins d'avoir accès au travail, au logement et aux services, voire à des comptes bancaires »<sup>28</sup>.*

Le harcèlement et les stratégies de dissuasion ne sont qu'une partie d'un ensemble de stratégies policières et militaires.

## **Le Fichage et le contrôle**

Les outils de contrôle et de fichage sont informatisés et partagés entre les États européens qui font pression pour que les pays voisins et les entreprises privées comme les compagnies de transport y participent activement. Les personnes en exil sont, dans les consulats, dans les aéroports ou à leur arrivée en Europe, avec ou sans visas, automatiquement enregistrées dans plusieurs fichiers européens, notamment Eurodac, le Système d'Information Schengen (SIS) et le Système d'Informations des

28 Theresa May interview: 'We're going to give illegal migrants a really hostile reception', in Telegraph, 25 mai 2012 [www.telegraph.co.uk](http://www.telegraph.co.uk)

Visas (avec les bornes visabio<sup>29</sup>). Leurs données biométriques<sup>30</sup> sont fichées, et tous leurs déplacements au sein de l'Europe sont surveillés.

Ces contrôles sont encore plus présents dans les prisons spécifiques<sup>31</sup> appelées centres de rétention administrative (CRA). Ces prisons enferment les gens accusés de présence illégale sur le territoire.

Dans un article, X se disant Samir raconte son enfermement au centre de rétention et les techniques de contrôle et d'interrogatoire<sup>32</sup> :

*« A partir du moment où tu ne donnes pas de passeport, ils ne savent pas d'où tu es ; et pour les laisser chercher un peu, tu ne donnes même pas ton origine géographique, car ils peuvent retrouver : faut toujours t'éloigner de cinq, six pays. Si tu ne fais pas ça, ils sont trop forts dans les interrogatoires. Ils te laissent un flic gentil, qui te dit : « on peut t'aider que si tu donnes ton identité ». Ils vont jusqu'à dire qu'ils font ce travail pour sauver des gens. Puis quand tu marches pas dans leur truc, ils te menacent de la prison. C'est pas seulement des menaces : à Lyon, j'ai vu plusieurs personnes aller en prison, et ça fait peur aux gens qui sont dans le centre et qui donnent pas leur identité, ils lâchent...*

29 Voir « Visabio, la plus grande base de données biométriques mondiale », partie d'un article interactif intitulé « Milipol : la sécurité décomplexée », publié en ligne le 17.10.07 sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr).

30 Pour plus d'informations sur la biométrie, la brochure « Combattre la biométrie » : <https://infokiosques.net/spip.php?article496>.

31 Comme une grande partie des dispositifs anti-migratoires, ces prisons sortent du droit commun (censé s'appliquer à tou.te.s).

32 Extrait de « Ils disent que c'est un centre de rétention, mais c'est une prison. Interview de « X se disant Samir » à la sortie du centre de rétention de Lyon », *L'Envolée* n° 19, mars 2007



*Une femme et son enfant enfermés au CRA de Rennes. En janvier 2012, la France avait été condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme pour avoir enfermé des jeunes en centre de rétention. La même année, durant sa campagne, François Hollande avait promis de mettre fin à la rétention de familles avec enfants. En 2016, dernière année de son mandat, près de 4 500 enfants transitaient par les centres de rétention administrative en France...*

*La chose importante, c'est de ne pas donner ton identité, ni ton origine, de ne pas marcher dans leur truc. Ne pas traîner avec des papiers qui prouvent d'où tu viens. Il faut toujours garder le même nom que tu as donné la première fois, même date de naissance, mêmes noms des parents. Si tu changes pas, ils peuvent pas dire que tu as menti et te poursuivre pénalement pour ça. Ils contactent le consulat que tu as désigné, et si lui, il te déclare inconnu, ils réessayent les interrogatoires ; ils regardent aussi avec qui tu traînes, avec qui tu parles, ils écoutent les conversations au téléphone portable. Ce n'est pas une preuve pour t'expulser, mais c'est*

*pour savoir à quel consul ils vont t'amener. Il y a des flics de toutes les origines à la PAF, et des traducteurs sur place qui traduisent les conversations au téléphone. Quand tu rentres, tu donnes ton numéro de téléphone, et dès que tu appelles, ton nom s'affiche sur l'ordinateur avec le numéro que tu as donné; ils vérifient avec les caméras que c'est bien toi qui téléphones avec. Il y a aussi des civils qui viennent dans la salle à manger pour savoir de quelle origine tu es. Ils te tchatchent, te montrent qu'ils sont des humains, qu'ils ont des enfants, et dans la conversation, ils disent en faisant semblant de chercher un nom : « et, tu sais, là, l'autre, le Tunisien... comment c'est déjà ? », en espérant que tu dises : « non, lui il est Marocain ». Ils tentent des tas de pièges comme ça. »*

La loi asile et immigration de 2019 a doublé le temps de rétention : une personne peut maintenant être enfermée jusqu'à 3 mois.

Il y a beaucoup de mobilisations au sein des centres de rétention : des grèves de la faim, occupation des cours de promenades, incendies, manifestations... Ces luttes sont régulièrement soutenues à l'extérieur par des manifs, des parloirs sauvages et autres actions de solidarité. Sans oublier les personnes qui empêchent le décollage des avions expulsant des sans papiers<sup>33</sup>.

Les informations regroupées par le fichage servent, entre autres, à surveiller les frontières et à réprimer l'immigration, comme avec le système de fichage « Eurosur ». Eurosur est une mise en réseau des dispositifs de fichage biométrique entre différents pays membres de l'UE. Mais elles permettent également de mieux connaître et analyser les stratégies de

migration. On peut donc parler, pour reprendre un vocabulaire militaire, d'une forme d'espionnage transnational (analyser les parcours migratoires pour mieux les contrôler).

Surveiller les populations, compiler les données et construire des fichiers de plus en plus précis des personnes et de leurs mouvements sont devenues des évidences au 21<sup>e</sup> siècle. Ces techniques de surveillance participent à la militarisation générale de nos sociétés : surveillance, tactiques de répression et technologies de contrôle.

## Militarisation et technologies



L'arsenal et les technologies militaires mis en place sont vraiment impressionnants, que ce soit au niveau des frontières ou plus globalement pour contrôler les individu.e.s !

Quand on emploie le mot militaire, c'est pas juste symbolique, l'armée est réellement utilisée pour surveiller les frontières, avec par exemple les chasseurs alpins et les militaires de l'opération sentinelle.

On n'a pas toujours en tête que les frontières sont un lieu pour tester des techniques de maintien de l'ordre par les polices et les armées, mais aussi d'expérimentation et de développement des technologies de pointe : radars en tous genres, détecteurs sensoriels, détecteurs sismiques, caméras simples et infrarouges, détecteurs de CO<sub>2</sub>, détecteurs de battements de cœur, scanners,

hélicoptères, avions, navires, zodiacs, sous-marins, 4x4, drones aériens, robots terrestres, satellites géostationnaires, puçage des marchandises, reconnaissance par biométrie, puce RFID dans les cartes de séjour, surveillance des communications et des outils de communication, développement de la « frontière intelligente »...

Certains politiciens ont même envisagé d'arroser les zones frontalières entre la Turquie et la Grèce de phosphore, qui resterait détectable sur les vêtements pendant plusieurs jours...<sup>34</sup>

## **Sous couvert d'une lutte contre le terrorisme et le narco-trafic**

Les États de l'Union Européenne ont développé le concept de « risque migratoire ». C'est un terme qui est apparu avec les associations d'idées criminalité-immigration et terrorisme-immigration.

On retrouve ces amalgames dans le vocabulaire employé dans les médias : on parle par exemple de « démantèlement » pour parler des expulsions de camps et de bidonvilles, comme s'il s'agissait de démanteler des réseaux criminels.

Et les amalgames se retrouvent aussi dans la législation : par exemple, une loi antiterroriste française de 2014 interdit l'entrée sur le territoire français aux personnes qui représentent une menace pour la sécurité publique. Les termes employés sont tellement flous qu'ils permettent d'interdire l'entrée ou d'expulser une grande partie des personnes exilées. Le Conseil d'État a par exemple considéré que la « mendicité agressive » représentait une menace pour la sécurité publique.

La lutte contre le terrorisme permet de justifier le

34 *Les frontières assassines*. Rapport de Migreurop, octobre 2009.

développement de nouveaux contrôles qui servent ensuite à réprimer les personnes exilées.

En effet, depuis l'état d'urgence en 2015, les contrôles aux frontières françaises sont rétablis. Depuis fin 2017 et la loi dite « de sécurité intérieure et de lutte contre le terrorisme », ces contrôles sont autorisés dans un périmètre de 20 km autour des frontières et autour des gares, aéroports et ports internationaux. Ces lois sécuritaires ont permis de multiplier quasiment par 6 les refoulements : de 15.000 en 2015 à 86.000 en 2017.

Les refoulements ou Push Back, c'est quand des personnes sont repoussées de l'autre côté de la frontière ou expulsées sans procédure et c'est contraire au droit international.

D'autre part, depuis la loi asile et immigration, le franchissement des frontières est pénalisé. Selon la frontière franchie, une personne risque jusqu'à 1 an de prison et 3.750 euros d'amende.

Pour préciser, il y a eu 28 loi sur l'immigration depuis 1980 !

Extrait d'un reportage de France Info, portant sur le tunnel sous la Manche et la protection de cette frontière par les douaniers :

*« Présentateur : Ce n'est pas qu'un tunnel d'ailleurs, c'est aussi une frontière. D'autant plus importante que la Grande-Bretagne ne fait pas partie de l'espace Schengen, espace de libre circulation en Europe. Du coup, les douaniers sont très très attentifs à ce qui y passe ou ce que certains voudraient faire passer d'un pays à l'autre.*

*Journaliste : Avec 270 hommes et femmes, le tunnel sous la manche est protégé par la plus importante unité de la douane française en lien avec l'augmentation du trafic.*

*Douanier : L'année 2013 a été une année tout simplement*

*exceptionnelle en termes de résultat. La valeur de marchandise saisie est quand même de l'ordre de 26 millions d'euros entre le tabac, les cigarettes, les alcools, et bien sûr et surtout les produits stupéfiants. [...]*

*Journaliste : De l'autre côté du site, au terminal routier, les camions défilent, jusqu'à 200 par heure. [...] Les camions passent aussi à travers les ondes millimétriques, **les détecteurs de CO2 ou de battements cardiaques**, et quand le doute n'est pas complètement levé, il y a les chiens douaniers pour détecter explosifs, tabac ou drogues, des moyens combinés et nécessaires. »<sup>35</sup>*

Il est évident que l'héroïne ne rejette pas de CO<sup>2</sup> et que le cannabis n'a pas de cœur. La prévention du narco-trafic aux frontières n'est donc, dans bien des cas, qu'une justification pour le contrôle des migrations.

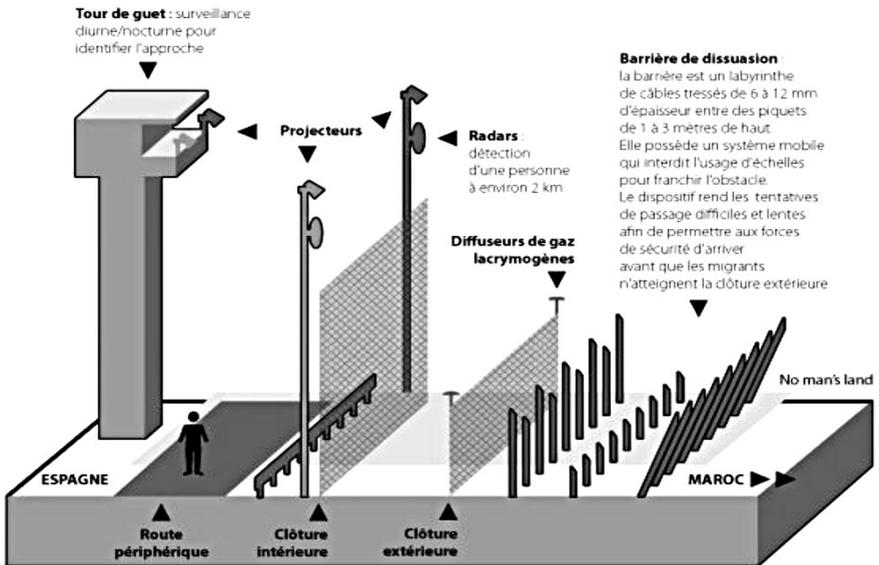
## **Des murs**

L'Union Européenne a développé et installé des technologies avancées au niveau des frontières et dans les pays limitrophes. Elle pratique également des contrôles très poussés sur les routes et dans les ports. Des militaires et des douaniers patrouillent pour tenter d'intercepter les personnes qui veulent passer les frontières à pieds à travers les montagnes ou les champs. Mais de plus en plus, elle construit aussi des murs.

Sur ces murs, sont utilisées toutes les nouvelles technologies que nous venons d'aborder.

35 Reportage de « *Cinq jours à la une* » sur france Info, le 8 mai 2014 : [http://www.francetvinfo.fr/replay-radio/cinq-jours-a-la-une/l-important-dispositif-douanier-au-tunnel-sous-la-manche\\_1761095.html](http://www.francetvinfo.fr/replay-radio/cinq-jours-a-la-une/l-important-dispositif-douanier-au-tunnel-sous-la-manche_1761095.html)

## Les enceintes frontalières de Ceuta et Melilla



Ce schéma représente un mur type et les moyens mis en place pour surveiller, ralentir et arrêter les personnes qui veulent le franchir. Ce mur est composé d'un *no man's land* pour que toute personne l'approchant soit visible, de barrières pour dissuader et ralentir, de murs avec des radars, de diffuseurs de gaz lacrymogène, de barbelés, de tours de guet, etc.

## Inventaire non exhaustif des murs en Europe...



12 000 km de câbles.

**Melilia :** colonie espagnole de 17 km<sup>2</sup> sur les terres marocaines, entourée de 12 km de trois ou quatre grillages parallèles de 7 m de haut, avec barbelés rasoirs, tranchées, surveillance électronique, détecteurs de présence, capteurs électroniques de bruit et de mouvement, alarmes...

**Sebta (appelée Ceuta par les Espagnols) :** colonie de 18 km<sup>2</sup> sur les terres marocaines, entourée par 8 km de frontières du même type, qui représentent plus de

**Au Nord de la France :** l'autoroute près de Calais est entourée sur 3 km d'une double barrière grillagée, de 3 et 4 m de haut, séparée d'un système de détection infrarouge. La voie d'accès au tunnel est grillagée et barbelée sur près de 40 km avec un *no man's land* et un énorme dispositif de contrôle. Un mur en béton est actuellement en construction. C'est d'ailleurs l'entreprise Vinci qui le construit<sup>36</sup>.

<sup>36</sup> Vinci est une entreprise française au chiffre d'affaire de 39 milliards d'euros qui compte des filiales dans le monde entier. Il est un des acteurs majeurs de la Francafrique (voir le dossier *Diplomatie, Business et Dictatures* de l'association Survie, octobre 2008, [www.survie.org](http://www.survie.org)). Il est par ailleurs connu en France pour avoir remporté l'appel d'offre pour construire l'aéroport de Notre Dame des Landes qui ne verra jamais le jour.

**En Grèce** : il y a 12 km de frontière terrestre près du fleuve Evros, avec un mur de 3 m de haut, équipé de 25 caméras thermiques (soit environ une tous les 500 m). Ce mur a été construit par la Grèce notamment sur demande de la France.

**En Hongrie** : en 2015, un mur de 175 km a été construit le long de la frontière avec la Serbie. Bien que le mur ait été construit par des prisonniers, c'est-à-dire une main d'œuvre presque gratuite, il a coûté plus de 20 millions d'euros. Il a ensuite été rallongé de 70 km le long de la Croatie, et sa prolongation a débuté à la frontière roumaine.

On voit de plus en plus de pays qui construisent ce genre de murs partout dans le monde, pour réprimer la migration. À l'heure actuelle, si tous les murs étaient mis bout à bout, ils mesureraient en tout 40.000 km<sup>37</sup>, soit le tour de la terre au niveau de l'équateur !

Ces murs n'empêchent pas les migrations. Par contre, ils détournent les trajets de migration et les rendent surtout de plus en plus dangereux et de plus en plus meurtriers.

Même si elles sont peu relayées et médiatisées, les résistances contre ces murs existent : depuis les luttes contre leur construction jusqu'aux luttes contre leur existence... Les personnes en exil s'organisent par exemple pour tenter de passer ces murs collectivement<sup>38</sup>.

37 Voir l'article d'Ouest-france « *Frontières. La carte interactive des murs à travers le monde* » sur <http://www.ouest-france.fr/monde/41-000-km-de-murs-revelent-les-peurs-du-monde-carte-interactive-4566703>

38 Beaucoup de vidéos circulent sur internet montrant des passages collectifs de murs, souvent appelés « assauts ». En regardant ces vidéos, soyons prudents, beaucoup ont été montées avec des fonds sonores, des bruitages de films de science-fiction avec des invasions d'insectes ou d'aliens... Restons critiques face à la manipulation médiatique qui utilise les émotions

## Une agence pour coordonner les États européens : FRONTEX

En 2004-2005, l'Union Européenne a lancé l'agence Frontex : *l'agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union Européenne*, en bref « FRONTières EXtérieures ». Cette agence européenne fonctionne grâce aux subventions de l'Union et des États membres.



Notons que Ilkka Laitinen, qui a dirigé Frontex de 2005 à 2014, est l'ancien responsable des frontières du rideau de fer dans les années 80. Le recrutement est explicite !

Suite à une réforme en 2016, FRONTEX a été remplacée par un corps européen de gardes-frontières et de gardes-côtes,

pour renforcer les imaginaires racistes.

l'agence EBCG. Avec cette réforme, l'agence est renforcée. Si pour l'instant il n'y a pas encore de réelle armée européenne, Frontex en est un embryon.

## **Les objectifs de Frontex : décryptage<sup>39</sup>**

- **L'analyse des risques.** Quand Frontex parle de risques, ce ne sont pas les risques que prennent les personnes en exil pour traverser, mais bien le risque qu'il y ait des personnes qui arrivent à traverser ou à se déplacer à l'intérieur de l'espace Schengen. L'objectif est en fait de renforcer la surveillance, de comprendre les stratégies de passages de frontières pour mieux les réprimer.

- **Contribuer à la lutte antiterroriste.** Sans plus de détails... Cet objectif ajouté en 2016 participe au flou complet du rôle de l'agence, et surtout entretient les amalgames racistes.

- **La formation des gardes, policiers et militaires des États membres sur une base commune.** De l'Argentine à l'Égypte, en passant par toutes les (anciennes) colonies françaises, il n'est pas nouveau que la France forme des polices, des armées et des milices dans beaucoup de pays<sup>40</sup>... Frontex l'institutionnalise! Cette formation s'étend en réalité à l'international.

39 La liste des objectifs de Frontex est visible sur son site internet, [www.frontex.europa.eu/about-frontex/mission-and-tasks/](http://www.frontex.europa.eu/about-frontex/mission-and-tasks/)

40 La France a historiquement formé des milices et des armées, notamment latino-américaines, à sa doctrine contre-insurrectionnelle et ses techniques de guerre de basse intensité, développées en Algérie contre la guerre de libération. Elle n'a pas cessé depuis ces transmissions de stratégies et de tactiques militaires, en particulier en Afrique. Au sein de Frontex, elle est leader dans ces formations militaires et sécuritaires à l'intérieur et hors de l'Europe. Pour des exemples récents : « *La France a formé la police égyptienne de Moubarak* », Chloé Leprince, 29-01-2011, [www.rue89.nouvelobs.com](http://www.rue89.nouvelobs.com) ; « *La France a formé les forces de maintien de l'ordre de Bahreïn* », 18-02-2011, [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) ; « *Afghanistan : la police antiterroriste formée par des Français* », 26-11-2014, [www.la-croix.com](http://www.la-croix.com)

- L'agence doit aussi faire « **la passerelle entre les opérations sur le terrain et l'industrie de l'armement** »... ou de l'industrie vers le terrain ? Elle agit en réalité dans le sens des industriels et permet l'utilisation des frontières comme des laboratoires pour tester les technologies militaires.

- **Des interventions militaires** qui peuvent être déployées rapidement, même sans demande de la part de l'État où a lieu l'intervention. L'intervention *Rabbit* désigne derrière un joli nom des opérations militaires de déploiement ultra rapide dans le cas de « situations de crises », comme c'est déjà arrivé en Grèce en 2015 (lorsque l'autorisation des États était encore nécessaire).

L'agence disposait de 1000 gardes-frontière (avant elle en avait plutôt 400). Elle devrait disposer de 10.000 agents d'ici quelques années. Ils sont désormais habilités à mener eux-mêmes des contrôles aux frontières et à recueillir des informations personnelles sur les exilé·e·s, notamment sur les réseaux sociaux.

L'agence a la possibilité de débarquer des personnes arrêtées en mer dans un port en-dehors de l'Europe, si elle le considère comme « sûr ». En fait, ça lui donne le droit de refouler des personnes (en décidant seule si un port est sûr ou non) et ça malgré les décisions de la cour européenne et le principe de non-refoulement !

- **L'organisation de retours conjoints.** Des retours ? En réalité l'agence soutient les expulsions, les charters et permet la coordination des États européens pour qu'ils puissent organiser des expulsions massives (sans oublier de fichier tout le monde au passage)...

Frontex a organisé l'expulsion de 3.500 personnes au cours de l'année 2015. En 2017, ce sont 13.000 personnes qui ont été

reconduites aux frontières par l'agence. Ce chiffre ne compte ni les refoulements ni les expulsions effectuées par les états sans l'aide de Frontex.

- La **coordination des États**. Sur ce sujet, Marie Dominique Aguilon, spécialiste de Frontex à la Cimade, explique :

*« FRONTEX est également habilitée à signer des accords de coopération avec des États non membres de l'Union Européenne sans contrôle démocratique. Ce sont des accords qui visent à mettre en place une coopération avec les services répressifs des États non-européens. Ces accords ne sont pas publics, ils ne passent pas devant les parlementaires nationaux des pays concernés, ils ne passent pas devant le parlement européen, et ils sont signés sans validation de la commission européenne, ni même de la chargée des droits fondamentaux dont s'est dotée l'agence... »<sup>41</sup>*

Au delà du rôle de base de Frontex, qui est la fermeture et la militarisation des frontières, la principale critique qui est faite à l'agence est son fonctionnement opaque. Notamment, il est difficile de savoir qui est responsable lorsque les droits des personnes migrantes ne sont pas respectés dans le cadre d'une intervention... Les pays où ont lieu les violences, la personne qui commet les violences, ou bien ses employeurs ?<sup>42</sup>

Ni l'Agence ni aucun de ses agents n'ont jamais été mis en cause pour des faits de violences. Et depuis des années des

41 Extrait de l'émission *Le Front du Lundi* sur Canal Sud, avril 2015 : [www.canalsud.net/?Coupables-par-destination-et](http://www.canalsud.net/?Coupables-par-destination-et)

42 *Entre Grèce et Turquie, la frontière du déni*, rapport de la Fédération internationale des droits de l'homme, de Migreurop et du Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme, mai 2014 ; *Agence FRONTEX : quelles garanties pour les droits de l'Homme ? Étude sur l'Agence européenne aux frontières extérieures en vue de la refonte de son mandat*, Migreurop, 2010

témoignages accablants s'accroissent mais rien ne change dans les choix de l'UE vis à vis de Frontex.

Beaucoup de critiques portent aussi sur les objectifs même de Frontex et sur ses pratiques : le non-respect du droit à quitter le pays où l'on se trouve, le non-respect du droit d'asile, les violences, les mauvais traitements, la manipulation médiatique...

Sur ce dernier point, Frontex, en tant que spécialiste, fournit des données par rapport au nombre de passages de frontières, données qui sont ensuite utilisées par tous les médias européens. Frontex reconnaît avoir doublé les chiffres de l'immigration en 2015, en comptabilisant les passages de frontières et non les personnes (qui passent bien souvent plusieurs frontières)<sup>43</sup>.

## **Le budget de Frontex**

Frontex a un budget de plus en plus important : de 19 millions d'euros en 2006, il doit passer à 1,6 milliard d'euros en 2021, sans compter 2,2 milliards pour l'achat et l'entretien de moyens autonomes d'intervention. Car Frontex est suréquipée et peut maintenant acquérir son propre matériel militaire. En 2011, elle disposait déjà de 27 avions, 26 hélicoptères, 114 navires, sans compter les équipements multiples dont on vous a déjà parlé.

Heureusement, depuis des années des gens luttent contre Frontex !<sup>44</sup>

43 « *Nombre de réfugiés en Europe : parfois, Frontex voit double* », Emilie Brouze, Rue89, 21 octobre 2015, [www.tempsreel.nouvelobs.com](http://www.tempsreel.nouvelobs.com)

44 Voir par exemple le film « *FRONTEX: The movie 2.0* », <https://www.youtube.com/watch?v=Pk0SAPqLUJI>

## Les opérations militaires de Frontex

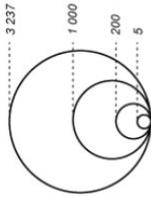


Les noms des opérations militaires de Frontex (Héra, Poséidon, Zeus...), majoritairement des noms de dieux grecs ou latins, attestent d'une culture occidentale impérialiste qui se considère comme supérieure et souveraine. Ils donnent une idée de l'ampleur de ces opérations.

Cependant, le plus inquiétant, c'est que les lieux de ces opérations correspondent aux endroits où il y a le plus de personnes migrantes qui meurent en tentant de passer les frontières.

# 1993-2014 : Deux décennies mortifères pour les migrants

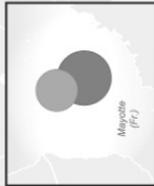
**Nombre de morts recensés**  
du 1er janvier 1993 au 30 janvier 2015



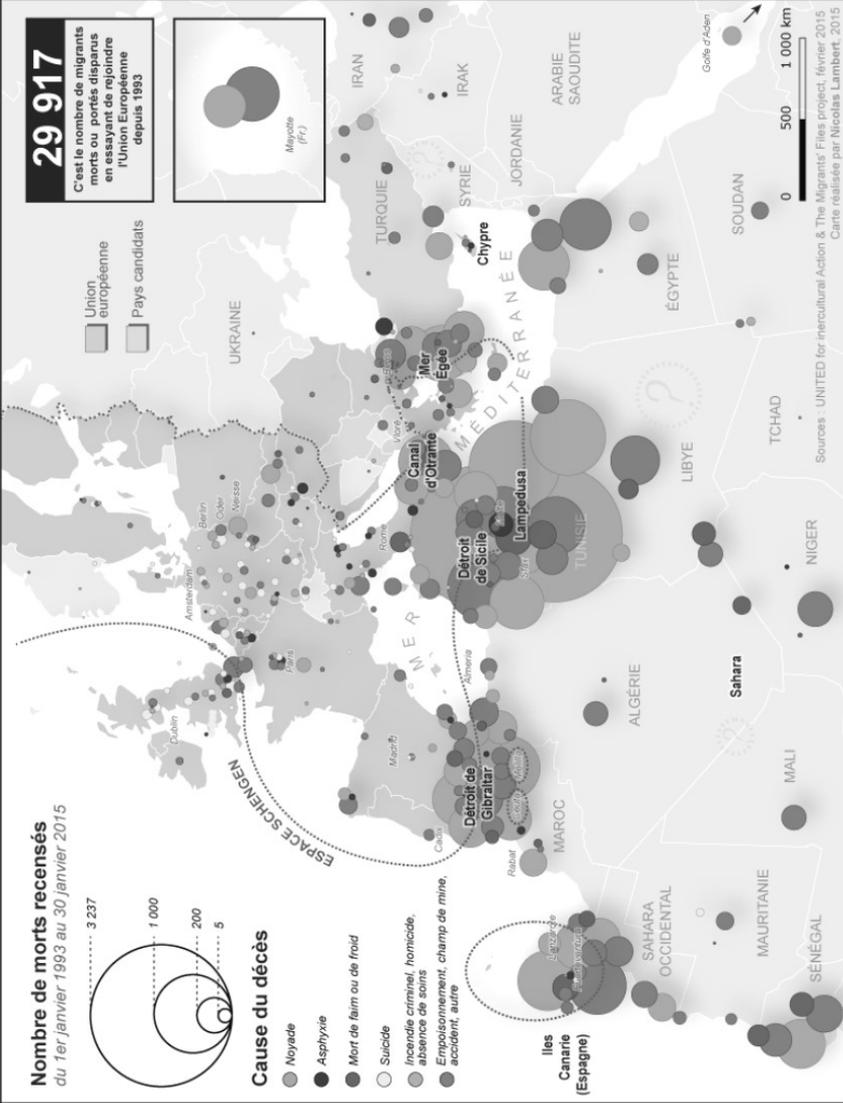
## Cause du décès

- Noyade
- Asphyxie
- Mort de faim ou de froid
- Suicide
- Incendie criminel, homicide
- absence de soins
- Empoisonnement, champ de mine, accident, autre

**29 917**  
C'est le nombre de migrants  
morts ou portés disparus  
en essayant de rejoindre  
l'Union Européenne  
depuis 1993



- Union européenne
- Pays candidats



Plus les contrôles, les refoulements, et la répression sont importants, plus les personnes qui migrent prennent des risques pour échapper aux contrôles ou pour prendre une autre route. Nous pouvons relier le nombre de morts et les opérations militaires du type de celles de Frontex.

Par exemple, en 2006, Frontex est intervenue aux Canaries (les Canaries sont des îles colonisées par l'État espagnol). Cette année-là, le nombre d'embarcations qui sont arrivées sur les îles a diminué de 70%, mais 600 corps ont été retrouvés sur les plages. Des responsables politiques et humanitaires, espagnols et mauritaniens, s'accordent même à penser que le nombre de morts est probablement 10 fois supérieur... Ce qui signifierait que 6000 personnes auraient péri en mer cette année-là au large des Canaries<sup>45</sup>.

## **Opérations de sauvetage, mesure cosmétique**

En 2014, l'Italie a mis en place l'opération Mare Nostrum. À travers cette opération, des moyens colossaux ont été déployés pour surveiller et appréhender les embarcations pour traquer les personnes en exil. Ces contrôles supplémentaires ont été justifiés par de soi-disant opérations de sauvetage. Pourtant, les marins pêcheurs qui tentaient de sauver des personnes en danger de noyade ont continué à être réprimés et accusés de « complicité d'immigration illégale ». Il est facile d'entrevoir derrière ce déploiement de force des enjeux économiques, mais en terme d'objectifs annoncés il aura surtout été inefficace, si l'on en croit le Haut Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés (HCR) lui-même, qui a déclaré qu'au moins 3 000 personnes en exil avaient péri noyées entre janvier et octobre 2014. L'opération a d'ailleurs pris fin au bout d'un an, et a été remplacée par une opération

45 « *Compter les morts* », Blanchard Emmanuel et al., *Plein droit*, n° 77, février 2008, p. 31

portée par Frontex : Triton<sup>46</sup>. Cette fois-ci, l'agence assume ses objectifs de surveillance, d'arrestations, de refoulements et de contrôles.

Notons que le sauvetage ne fait pas partie des mandats de Frontex<sup>47</sup>, et que quand ses gardes se font sauveteurs en mer, c'est par obligation du droit international. En réalité, la majorité des sauvetages sont réalisés par la marine marchande et civile ou par des gardes-côtes nationaux.

Le directeur adjoint des opérations de Médecins Sans Frontière France explique :

*"Les autorités italiennes font tout pour empêcher les bateaux de travailler, en trouvant des failles administratives dans leurs procédures d'enregistrement, par exemple [...]. On voit un vrai travail de dénigrement des ONG, qui sont présentées comme des passeurs<sup>48</sup>".*

La plupart des bateaux d'ONG ne peuvent plus naviguer, il y a donc de moins en moins de veille pour mettre en place les sauvetages mais aussi moins de témoins et moins de rapports sur ce qu'il se passe en mer.

Frontex est là pour refouler, appréhender, surveiller et fichier.

46 « Mare Nostrum noyé dans Triton », Communiqué de Migreurop, 8 octobre 2014, [www.migreurop.org](http://www.migreurop.org)

47 Depuis la réforme, EBCG a un nouveau mandat : « supporting search and rescue operations that raise during border surveillance operations at sea », « soutenir la recherche et le sauvetage pendant les opérations maritimes de surveillance des frontières », ce qui signifie qu'elle est censée appuyer les opérations de sauvetage sans pour autant en être à l'origine.

48 « Aquarius, Lifeline, Sea-Watch... : que sait-on des bateaux qui viennent en aide aux migrants ? » Europe 1, 25/06/2018 consulté le 30/03/2021 <https://www.europe1.fr/>

Une fuite de rapports de Frontex censés rester secrets<sup>49</sup> prouve que des gardes-côtes tirent à balles réelles sur des bateaux et leurs occupants lors d'opérations. Les gardes frontières provoquent des accidents et assassinent, au nom de la protection des frontières à l'intérieur desquelles nous nous barricadons. Alors que le rôle des passeurs est souvent médiatiquement dénoncé, celui des gardes-frontières ne l'est jamais.

### **Extrait d'un entretien réalisé à Istanbul (Turquie) le 10 janvier 2009**

*« Je suis allée à Izmir. De là, on est parti avec un petit bateau. Notre bateau était tellement petit et on était beaucoup trop, on était vingt. C'était l'hiver. Les vagues étaient très hautes. La police grecque est arrivée. Leur bateau à eux était beaucoup plus gros que le nôtre. Ils ont commencé à faire des vagues autour de nous. Il faisait nuit et très froid. Ils faisaient des cercles autour de nous et notre bateau a coulé. On est resté comme ça dans l'eau. Il y avait une femme avec sa petite fille, elles sont mortes toutes les deux. L'eau était tellement froide, je ne pouvais plus sentir le sang circuler dans mes jambes. On est resté douze heures comme ça, douze heures dans l'eau. Les autres se sont occupés de moi. J'étais enceinte à l'époque, j'ai perdu mon bébé dans l'eau. Je saignais énormément quand ils m'ont sortie de l'eau. On a vu un hélicoptère, je pense que ce sont eux qui ont appelé la police turque. Après, les Turcs sont arrivés avec un bateau et après je me suis évanouie. Je me suis réveillée à l'hôpital. »*

### **Extrait d'un entretien réalisé à la frontière gréco-turque en 2008**

*« La police nous a fait remonter dans notre bateau gonflable. On avait un petit moteur mais la police a pris le moteur et les*

49 Publiés par le site *The Intercept* le 22 août 2016, « *Shoot First, coast guard fired at migrants boats, European Border Agency documents show* », [www.theintercept.com](http://www.theintercept.com)

*deux rames. La police a fait un trou dans notre bateau. Quand on était sur l'eau avant d'être attrapés, le bateau était en bon état, mais quand ils nous ont remis à l'eau, il était troué »<sup>50</sup>.*

## **Des politiques assassines**

On estime que plus de 25 000 personnes sont mortes en tentant de rejoindre l'Europe en 20 ans<sup>51</sup>, dont à Calais, en 2015, au moins 23 personnes, et en Méditerranée, en 2016, au moins 4600 personnes<sup>52</sup>. Selon l'ANAFE, près d'une trentaine de corps aurait été découverts sur l'ensemble de la frontière franco-italienne entre 2016 et 2018, sans compter les corps restés introuvables.<sup>53</sup> Le nombre de morts aux frontières est en constante augmentation ces dernières années.

En fonction des endroits, le nombre de décès recensés peut-être multiplié par 3 ou 4, car pour plusieurs raisons il est très difficile d'avoir des chiffres précis<sup>54</sup> : clandestinité des personnes concernées, choix des causes prises en compte dans les décès, occultation par les États des décès dus aux mauvais traitements, à la torture, à l'abandon volontaire en situation de danger ou aux accidents volontairement provoqués, etc.

En général, les morts aux frontières sont très peu médiatisées. Quand occasionnellement ces chiffres ou des images choc

50 Source : *Les frontières assassines de l'Europe*, Migreurop, octobre 2009

51 La liste des morts aux frontières établie par le réseau United for Intercultural Action recense 22.394 morts en juin 2015, avec les causes, le lieu, le pays d'origine des personnes : [www.unitedagainstracism.org](http://www.unitedagainstracism.org)

52 Source : <http://www.boats4people.org/index.php/fr/>

53 « *Persona non grata, Conséquences des politiques sécuritaires et migratoires à la frontière franco-italienne –Rapport d'observations 2017-2018* » ANAFE, <http://www.anafe.org/>

54 « *Compter les morts aux frontières : qui, comment, pourquoi ?* », Antoine Pécoud, *The Conversation*, 16 mai 2016, [www.theconversation.com](http://www.theconversation.com)

paraissent dans les médias, l'Europe porte le deuil, les dirigeants font des déclarations pleurnichantes... et augmentent les dispositifs de contrôles aux frontières. L'Union en profite pour renforcer le financement de Frontex, faire porter le chapeau aux passeurs et durcir la répression contre ceux-ci<sup>55</sup>.

Les dirigeants font d'ailleurs de moins en moins de déclarations pleurnichantes... Thierry Mariani, qui préside la commission des migrations au Conseil de l'Europe en tant que député UMP des Français à l'étranger, conseillait en mai 2015, suite à une visite en Australie, de prendre exemple sur les politiques migratoires de ce pays<sup>56</sup> :

*« Je pense qu'il faut faire des opérations préventives de destruction des navires. Certains disent qu'il faut attendre le feu vert des Nations Unies, que je pense nous n'aurons pas. Il n'y a pas de force armée européenne donc cela doit passer par les États concertés comme cela s'est fait dans le passé pour la crise entre l'Albanie et l'Italie ou entre l'Espagne et le Sénégal. L'Europe est en état de légitime défense humanitaire et de ses frontières, nous devons prendre la responsabilité de les protéger. »*

55 Par exemple l'opération EUNAVFOR Med : « Migrants: l'Union Européenne a lancé son opération navale contre les passeurs en Méditerranée », *L'Express*, 22 juin 2015

56 Propos recueillis par Flore Gregorini, *Lepetitjournal.com*, Sydney, 11 mai 2015, [www.thierrymariani.com](http://www.thierrymariani.com)



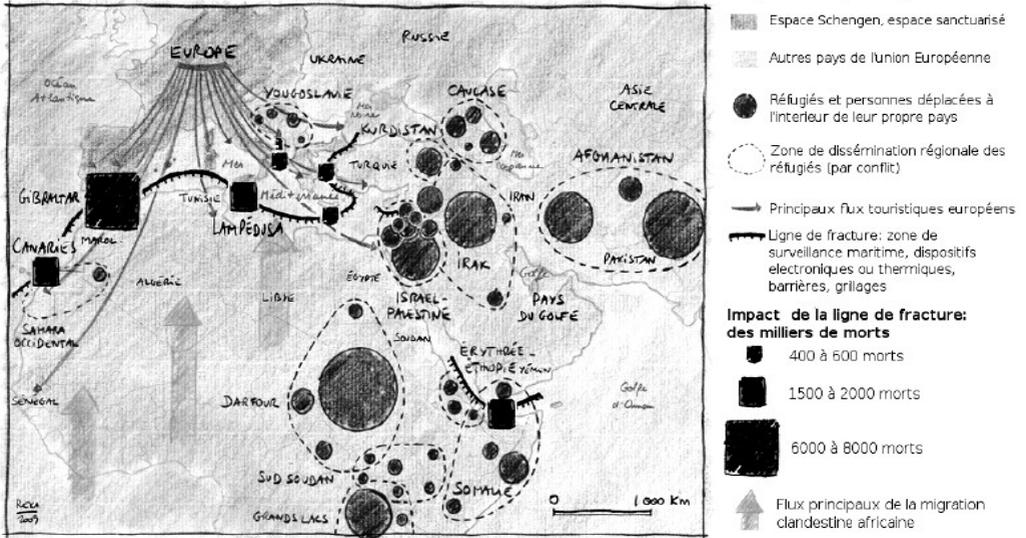
À partir de 2015, l'opération Sophia permettait l'arrestation de bateaux et leur destruction. Elle a été remplacée en 2020 par l'opération Irini dont l'objectif principal est de faire respecter l'embargo sur les armes imposé à la Libye, mais dont les objectifs secondaires sont de former les garde frontières libyens et de surveiller les traversées.

Les dirigeants européens parlent de protéger les frontières... mais protéger les frontières ce n'est pas protéger les personnes exilées, ni les sauver, c'est tenter de limiter leur passage. Militariser la frontière, ce n'est pas la rendre infranchissable, mais c'est la rendre meurtrière.

## **Indignation sélective, déshumanisation raciste**

Plusieurs milliers de personnes meurent aux frontières de l'Europe tous les ans, et encore ces chiffres sont sous-estimés. Pourtant, on a l'impression que la plupart des Européens l'ignorent, font mine de l'ignorer, ou tout simplement s'en foutent. Comment l'expliquer ?

La carte ci-dessous compare les mouvements touristiques, les mouvements migratoires, et les morts aux frontières



Une chose est sûre, les frontières ne sont pas vécues par tout le monde de la même manière. Voici ce qu'en dit Fatou Diome, écrivaine<sup>57</sup>.

*« Là, on voit des Africains qui viennent, d'accord ? Ce mouvement, ce déplacement de population, on le voit. Mais on ne voit pas le mouvement des Européens allant vers les autres pays. Alors celui-là, c'est le mouvement des puissants, ceux qui ont l'argent, ceux qui ont le bon passeport. Donc vous allez au Sénégal, vous allez au Mali, vous allez dans n'importe quel pays du monde, au Canada, aux États-Unis, partout où je vais et je voyage tout le temps, je croise des Français, des Allemands, des Hollandais... Je les rencontre partout sur cette planète parce qu'ils ont le bon passeport. Donc comme avec l'exotisme, l'Europe s'était arrogé le principe unique, unilatéral de l'exotisme. Les autres sont exotiques. Alors que pour quelqu'un de mon village, il n'y a rien de plus exotique que quelqu'un d'Amsterdam. Maintenant, pour l'étranger aussi, pour le voyageur des temps modernes, avec la mondialisation, quand les pauvres viennent vers vous, il y a des mouvements de foule qu'il faut bloquer. Mais quand vous, avec votre passeport et avec toutes les prétentions que cela donne, vous débarquez dans les pays du Tiers-Monde, là vous êtes en terrain conquis. »*

Au-delà d'une expérience très différente des frontières selon la position sociale et l'origine géographique, le peu de réaction face aux morts aux frontières trouve son origine dans un système raciste qui considère que toutes les vies humaines n'ont pas toutes la même valeur... Par contraste, lorsque 17 personnes meurent dans les événements de Charlie Hebdo et de

---

57 Fatou Diome était invitée par Frédéric Taddei dans l'émission « Ce soir (ou jamais) », sur france 2, le 24 avril 2015

l'hyper casher en janvier 2015, il s'agit d'un drame national duquel on entendra parler encore pendant des années.

La dévalorisation des vies des personnes migrantes s'appuie clairement sur une construction raciste issue du passé colonialiste de l'Europe, comme le rappelle Fatou Diome.

*« Les gens là qui meurent sur les plages, et je mesure mes mots, si c'était des Blancs, la terre entière serait en train de trembler. Ce sont des Noirs et des Arabes, alors eux quand ils meurent ça coûte moins cher. Ici, j'étais venue en 2008 et j'avais dit : l'Union Européenne avec ses flottes de guerre, avec son économie, je vous dis une chose, si on voulait attaquer nos pays ici en Occident il y aurait des moyens de se défendre. Donc si on voulait sauver les gens dans l'Atlantique, dans la Méditerranée, on le ferait. »*



Les personnes exilées sont poussées à prendre des risques mortels ou sont assassinées par milliers. Exactement comme dans les guerres.

Tout, dans ces politiques contre la migration, fait penser à la guerre : le nombre de morts, le budget, la logistique, la mise en place des opérations, le contrôle et la surveillance, le dispositif humanitaire, mais aussi le manque de visibilité et d'information sur les opérations... Tout cela nous amène à penser que l'Europe

mène une guerre contre les personnes exilées.



## **PARTIE 3 : EXTERNALISATION**

Ces frontières sur-militarisées, ces murs et grillages, cet arsenal guerrier, ces contrôles meurtriers, tout cela apparaît complètement contraire à l'esprit de libre-circulation vendu par l'Union européenne avec l'espace Schengen. Pourtant...

### **Création de frontières communes : la « libre-circulation » en Europe ?**



Avec l'espace Schengen, l'Europe facilite les déplacements qui sont favorables à la croissance des grandes entreprises, et au capitalisme. Mais la libre-circulation n'existe réellement que pour les classes

dominantes. Les contrôles de la PAF, la police aux frontières, sont omniprésents : aéroports, gares internationales, routes frontalières. De plus, les frontières à l'intérieur même de Schengen sont rétablies de plus en plus souvent, toujours avec des justifications qui permettent des contrôles ciblés : état d'urgence, arrivée exceptionnelle d'exilé.e.s, contre-sommets, etc.



En réalité, l'ouverture partielle des frontières et le discours de libre-circulation se sont accompagnés dès le début d'un contrôle, d'une sélection et d'une répression de l'immigration, avec une mise en commun des politiques migratoires et d'asile sur des bases répressives. C'est ce que l'on appelle « La gestion commune des frontières européennes ».

## **L'externalisation : déléguer la répression et le contrôle des migrations**

Depuis une vingtaine d'années, et de manière de plus en plus systématique et organisée, l'Europe délègue le contrôle de ses frontières à d'autres pays ne faisant pas partie de l'UE. Le réseau Migreurop<sup>58</sup> a popularisé l'usage du terme « externalisation des frontières » pour désigner ce processus. L'Europe exporte ses logiques et ses méthodes sécuritaires hors de ses frontières et sous-traite la répression des migrations.

58 Réseau européen et africain qui milite contre l'enfermement des personnes exilées par l'UE et ses partenaires.

Concrètement, la frontière physique ne bouge pas, mais les personnes en exil sont contrôlées et arrêtées bien avant de la franchir. Par exemple, la frontière Sud de l'UE se situe au milieu de la Méditerranée, mais une personne subsaharienne en exil va être contrôlée et réprimée bien avant la Méditerranée.

L'Union veut que d'autres pays participent au contrôle migratoire, et pour ça, elle cherche à faire signer des accords à des pays non-européens. Certains de ces accords traitent uniquement de la politique migratoire, mais la plupart du temps, des clauses migratoires sont insérées dans des accords économiques, commerciaux, ou politiques entre l'UE et ces pays. Par exemple, les prix à l'importation des matières premières sont négociés en fonction du respect ou non de la clause migratoire.

Il y a deux objectifs principaux à l'externalisation des frontières.

Le premier, et le plus évident, est que l'Union souhaite que les pays d'où des gens partent pour l'Europe (qu'elle appelle des pays de départ), et les pays que les gens traversent quand ils vont vers l'Europe (qu'elle appelle des pays de transit), participent aussi au filtrage migratoire. C'est une vision binaire réductrice puisque des personnes traversent des pays de « départ » et partent de pays de « transit ». En tout cas l'externalisation permet de multiplier la quantité de contrôles en amont, et de rendre la migration la plus difficile possible. Et cela malgré ce qu'affirme le droit « fondamental » et « universel » international, pourtant brandi en étendard par l'Union européenne (déclaration universelle des droits humains, article 13 : « *toute personne a le droit de quitter le pays où elle se trouve, y compris le sien* »).



Le deuxième objectif de l'externalisation est de réprimer les migrations en toute impunité, puisque la guerre aux personnes exilées se construit aussi loin que possible des regards occidentaux. Les rares fois où les médias s'en font le relais, cette guerre orchestrée par l'Union peut être facilement camouflée par un discours mensonger : seuls des États « non démocratiques » maltraitent les personnes en transit sur leur sol<sup>59</sup> - tandis que Frontex, elle, fait bien sûr du sauvetage en mer<sup>60</sup>. Comme si ni les centres de rétention, ni les violences policières n'existaient en Europe, et comme si les États frontaliers n'étaient pas financés et félicités par l'Union Européenne pour leur participation à sa

59 Dans *Le Parisien* du 11 mai 2015, « Libye : les violences poussent les migrants à fuir au péril de leur vie » ([www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr)). Dans *Le Figaro* du 05 octobre 2015, « Migrants : 85 morts découverts en Libye » ([www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr)).

60 Dans *Le Monde* du 12 février 2015, « Naufrage de Lampedusa : « Frontex a fourni des moyens supplémentaires à l'opération de secours » ([www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)). Dans *Le Figaro* du 04 octobre 2016, « Plus de 5600 migrants secourus au large de la Libye » ([www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr)).

politique migratoire<sup>61</sup>. L'externalisation s'inscrit clairement dans le contexte d'un système impérialiste et néo-colonial<sup>62</sup> : eurocentrisme, ingérence militaire, politique et économique, contrôle médiatique, contrôle des personnes, etc.

Le processus d'externalisation a commencé dès 1991, par la signature d'un accord de réadmission<sup>63</sup> avec la Pologne. Ces quinze dernières années, énormément d'accords ont été signés avec des pays « de départ » et « de transit », et plusieurs accords sont actuellement en cours de « négociation ».

## **La construction de l'externalisation** <sup>64</sup>

### ***2002 : Sommet des chefs d'État à Séville***

La lutte contre l'immigration devient une priorité absolue dans les négociations de l'Union avec ses voisins.

61 Pour l'exemple de la Libye, voir la revue de presse Libye-UE sur [www.migreurop.org](http://www.migreurop.org). On peut y lire par exemple : « Le président de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii), Dominique Paillé, a dénoncé l'attitude du gouvernement libyen qui utilise sa coopération dans la lutte contre l'immigration clandestine avec l'UE comme moyen de pression. Il précise néanmoins que la collaboration avec la Libye devrait se poursuivre, quelque soit le gouvernement en place : "il faut continuer à discuter avec les gouvernements concernés" avec qui "nous avons des accords quantitatifs très clairs d'immigration choisie". "Il faut donc que ces accords soient respectés quel que soit le régime". »

62 Voir notamment CALAME Claude, « L'Europe des murs et le néocolonialisme occidental », *Contretemps* n°29, avril 2016

63 Les accords de réadmission sont des accords où un pays est amené à accepter que l'Europe expulse des personnes sur son territoire. Il y a plusieurs types d'accords : des accords de réadmission de personnes ressortissantes du pays, mais aussi des accords de réadmission de personnes ayant traversé le pays.

64 « Chronologie critique des politiques migratoires européennes » mise à jour jusqu'en 2014 sur le site de Migreurop : [www.migreurop.org](http://www.migreurop.org)

### ***2003 : Conseil européen de Thessalonique***

Blair propose la création de camps pour personnes en exil dans les pays frontaliers.

### ***2004 : Programme de la Haye***

Un réseau d'officiers est mis en place pour aider les autorités locales à lutter contre l'immigration « à la source ».

### ***2006 : Premier accord bilatéral « de gestion concertée des flux migratoires » signé par la France avec le Sénégal.***

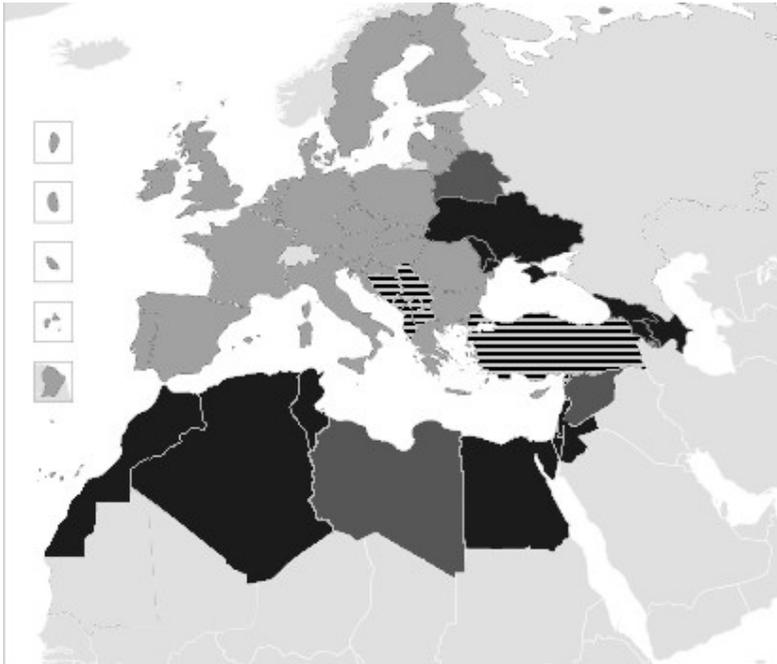
La France a signé 12 autres accords bilatéraux entre 2006 et 2013.

### ***2008 : Pacte européen sur l'asile et l'immigration***

Création d'un « partenariat global avec les pays d'origine et de transit » incluant le contrôle des migrations.

Ce processus d'externalisation ne cesse de s'amplifier, entre autre avec le sommet de la Valette fin 2015, elle est de plus en plus poussée, avec la mise en place de nouvelles mesures et la signature de nombreux accords avec de plus en plus de pays (Éthiopie, Niger, Afghanistan, Soudan...). De nombreuses mobilisations existent dans les pays concernés par ces accords et certains États s'y opposent, mais sans pour l'instant avoir obtenu un frein à l'externalisation.

## Stratégie d'externalisation avec les pays voisins



**Politique européenne de voisinage** (relations extérieures de l'UE) :

-  États membres de l'UE
-  Candidats à l'entrée dans l'UE
-  Pays avec lesquels un plan d'action est signé
-  Pays avec lesquels l'UE coopère sans avoir d'accord

Les pays voisins de l'Union Européenne, sont aussi appelés « pays de transit », parce qu'une partie des personnes en exil les traversent dans l'objectif ensuite d'entrer en Europe. D'une part, L'UE veut que ces pays participent à filtrer les migrations.

D'autre part, l'UE voudrait expulser vers ces pays des personnes qui n'en sont pas originaires mais qui les ont traversés (par exemple, aujourd'hui, elle expulse des Syriens en Turquie). Pour cela, elle cherche à signer des accords de réadmission, qui permettent d'expulser rapidement vers un pays avec l'autorisation automatique de celui-ci.<sup>65</sup>

Pour faire pression sur ses pays voisins, l'UE utilise différents outils : versement d'aides monétaires pour le contrôle des frontières, chantage à l'intégration future dans l'Union, délivrance de visas pour certaines personnes diplômées. Dans les pays avec lesquels l'Europe signe des accords, les personnes en exil sont bloquées en masse à la frontière. On appelle ces zones frontalières des « zones tampons ». On y constate des violences policières et militaires, des rafles, des viols, des enfermements, des mesures d'éloignements, des confiscations de papiers et de portables, etc.

En Libye par exemple, beaucoup de personnes sont coincés et subissent des enfermements, de la torture, des viols et des violences extrêmes. En 2017, 20 000 personnes ont été interceptées par des garde-côtes libyens et ramenées à terre, avec le soutien financier, matériel et logistique de l'Europe. La Libye reçoit des centaines de millions d'euros de l'UE qui ne contribue pas au développement local mais servent à la répression des migrant.e.s et au contrôle des frontières, avec l'objectif de maintenir les exilé.e.s loin de l'Europe. De plus, cet argent est en partie versé aux réseaux mafieux et sert ainsi à protéger les intérêts européens, par exemple avec les compagnies pétrolières européennes.

A Rabat, au Maroc, le GADEM, groupe antiraciste de défense et d'accompagnement des étrangers et migrants, a recueilli des

65 Voir analyse de l'association malienne des expulsés <http://www.expulsesmaliens.info/a-propos-de-la-visite-du.html>

témoignages sur la situation. En voici quelques extraits :

*« A Gourougou, la police vient chaque jour, à 5h ils sont déjà là. Il faut se réveiller à 4h pour aller se cacher. Ils ne trouvent personne. Ils repartent, ils reviennent à midi, parfois encore à 16h-17h. Une fois, ils sont venus vers 13h avec douze fourgonnettes. Ils ont encerclé et ratissé et arrêté beaucoup de monde. Ils profitent quand il y a du brouillard pour venir vers 17h nous surprendre plus facilement. C'est moins violent qu'au grillage mais parfois ça l'est. Certains sont plus violents, avec la chicotte (le fouet).<sup>66</sup> » ; « Le lendemain [le 14 mars], vers 4h, les militaires, environs 25, sont venus pour prendre les gens et les amener à Oujda. Ceux qui pouvaient se sont enfuis, les autres, les malades sont restés. Les militaires les ont sortis des tentes et ont tout brûlé. Ils ont aussi arrêtés certaines personnes. Les malades qui ne pouvaient pas bouger physiquement sont restés, les autres ont été emmenés à Oujda.»<sup>67</sup>*

Souvent, les personnes subsahariennes en exil qui ont été refoulées vers l'Algérie suite aux rafles de l'armée marocaine sont refoulées à nouveau par les autorités algériennes vers Oujda, côté marocain, à 600km de Melilia.

Ce que décrivent les nombreux témoignages des personnes subsahariennes en exil au Maroc, c'est le résultat direct de l'externalisation des politiques migratoires européennes.

Extrait de l'appel d'Oujda au Forum Social Maghrébin des Migrants, en 2012 :

66 Témoignage de EB. recueilli le 15/04/2013 par le GADEM. Campagne « Numéro 9 – Stop aux violences aux frontières ! » [www.gadem-asso.org](http://www.gadem-asso.org)

67 Témoignage de N. recueilli le 15/04/2013 par le GADEM. Campagne « Numéro 9 – Stop aux violences aux frontières ! » [www.gadem-asso.org](http://www.gadem-asso.org)

*« Sur le plan migratoire, nous assistons à la mise en place de politiques sécuritaires stigmatisant les personnes migrantes vivant sur le sol maghrébin, au mépris de l'histoire qui lie les peuples du Nord de l'Afrique à ceux de l'Afrique subsaharienne, au mépris des intérêts mutuels de développement et d'enrichissement culturel et civilisationnel.*

*Nos gouvernants rivalisent dans la mise en application des politiques et directives européennes érigeant un mur entre les deux rives de la Méditerranée, responsable de milliers de morts et de disparus, transformant la Méditerranée en vaste cimetière.*

*Les vagues d'arrestations, de refoulements, de traitements dégradants des personnes migrantes subsahariennes, et la criminalisation de leur présence, constituent l'une des attaques graves aux droits humains les plus élémentaires.*

*Les personnes migrantes, les organisations de la société civile maghrébine et de solidarité internationale, réunies au sein du Forum Social des Migrants d'Oujda, dénoncent cette collusion entre les intérêts d'une Europe frileuse, barricadée derrière ses frontières, et ceux des gouvernements maghrébins, incapables de construire une politique alternative au service des intérêts des peuples de la région.*

*Le traitement sécuritaire de la question migratoire est une impasse »<sup>68</sup>.*

Pour donner un exemple concret et récent, début 2016, l'UE a signé un accord avec la Turquie pour que celle-ci contrôle davantage sa frontière avec la Grèce. L'accord implique entre autre que pour chaque personne syrienne sans papiers expulsé-e en Turquie, l'UE accepte d'accueillir « en échange » une autre personne réfugiée correspondant aux critères d'entrée légale. Ce que l'UE appelle le principe du « un pour un ». Nous appelons ça

68 Extrait de l'appel d'Oujda, voir la Vidéo sur youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=Yz1pUXa9iWQ>

du trafic d'êtres humains<sup>69</sup>. Fin 2016, le nombre de personnes expulsées vers la Turquie est largement supérieur au nombre de personnes qui sont accueillies « en échange » par l'Europe. Les personnes expulsées, souvent très violemment, de Grèce vers la Turquie sont ensuite la plupart du temps enfermées dans des camps sans possibilité de voir un avocat et sans limite de durée.

La Turquie a obtenu en échange de la réadmission des expulsé.e.s, la relance du processus d'intégration à l'Union<sup>70</sup>, des dispenses de visas pour l'Europe, et surtout des moyens financiers. L'UE réserve 6 milliards d'euros à la Turquie, ce qui permet à celle-ci de renforcer la répression militaire et policière, notamment celle des Kurdes et des mobilisations sociales.

69 Les passeurs sont souvent accusés dans la presse de « trafic d'êtres humains ». Nous voulons dire que, bien que ne correspondant pas forcément à la définition juridique officielle de la « traite d'être humains », les politiques migratoires européennes revêtent clairement des caractéristiques de traite : choisir à la place des personnes leur destination de migration, interdire ou limiter les déplacements à des personnes en les coupant de leurs proches, confisquer des papiers d'identité, obliger des personnes à monter dans un bus sans donner aucune explication sur sa destination ni sur ce qu'on leur réserve, enfermer des personnes dans des camps de rétention administrative, expulser de force dans des pays en guerre ou dans n'importe quel pays où la personne expulsée n'a aucune attache, créer une catégorie de personnes sans droits et sans recours qui se retrouve de fait à la merci des entreprises et autres réseaux d'exploitation, etc.

70 Depuis la tentative de coup d'État en juillet 2016 et la répression qui l'a suivi, le processus d'adhésion à l'UE est à nouveau fortement remis en cause, des deux côtés. Mais l'accord a tout de même été signé avec cet élément dans la balance.



Le même type d'accord a été signé il y a quelques années avec le Maroc, ce qui permet d'avoir un peu plus de recul sur ses conséquences. En 2006, l'État marocain a reçu une subvention de 67 millions d'euros de la Commission européenne pour lutter contre l'immigration clandestine, officiellement « *maîtriser les flux migratoires, renforcer ses contrôles aux frontières et lutter contre le trafic d'êtres humains* »<sup>71</sup>. En conséquence, le Maroc est mandaté par l'UE pour déporter, refouler, enfermer et harceler les personnes subsahariennes en exil. Dans le Nord du Maroc, devenue une zone tampon, les personnes en exil doivent affronter violences racistes, meurtres, crimes de l'armée, rafles, absence d'accès aux droits élémentaires. De nombreuses mobilisations ont eu lieu ces dernières années pour dénoncer la situation (photo ci-dessus), depuis les manifestations d'étudiants noirs contre les crimes racistes (durement réprimés) jusqu'aux campagnes plus institutionnelles comme celle de la coordination associative

71 « Immigration : Bruxelles alloue 67 millions d'euros au Maroc », <http://es.yabiladi.com>, source Reuters, 2006, voir aussi le communiqué de la Commission européenne « La Commission renforce par un appui budgétaire au Maroc la nouvelle stratégie marocaine de lutte contre les migrations clandestines », 23 août 2006, [www.europa.eu](http://www.europa.eu)

« Papiers pour tous »<sup>72</sup>, en passant par les mobilisations du Conseil des Migrants Subsahariens au Maroc (mouvement lui aussi fortement réprimé).

Grâce à ces politiques répressives, le Maroc a acquis en 2008, en tant que bon élève, le « statut avancé », qui implique une plus grande collaboration politique et économique avec l'UE. C'est la carotte de l'Union pour imposer ses politiques aux pays qui veulent se rapprocher d'elle<sup>73</sup>.

Depuis 2003, l'UE essaie aussi de faire signer au Maroc un accord de réadmission. En échange, elle propose une aide financière et la simplification des visas pour certaines catégories de personnes. Fin 2016, le Maroc refuse toujours la réadmission des personnes subsahariennes et l'accord n'a pas encore abouti.

De fait, les personnes exilées subsahariennes bloquées au Maroc sont prises en otage dans les négociations entre l'UE et le Maroc. Par exemple en février 2017, le Maroc a annoncé vouloir relâcher le contrôle de la frontière, pour répondre à la volonté de l'UE de séparer les accords commerciaux du Maroc et du Sahara Occidental. Plus de 850 exilé.e.s ont réussi à franchir la barrière de Ceuta ce mois-là. L'UE a réagit par des expulsions « à chaud »

72 La campagne, lancée en 2014, s'appelait « Je ne m'appelle pas Azzi ». « Azzi » signifie « noir » ou « basané » en arabe, et au Maroc il a une connotation péjorative et raciste. La campagne était destinée à lutter contre le racisme et les discriminations raciales au moment où le royaume du Maroc annonçait une régularisation massive de sans-papiers répondant à des critères précis (qui s'est traduite officiellement par 25000 régularisations et 21000 « retours volontaires »). Depuis, une nouvelle vague de régularisation a été annoncée.

73 Le statut avancé n'existe pas dans le droit européen, il s'agit seulement d'un statut spécialement conçu pour l'occasion et qui prévoit une collaboration encore plus étroite entre le Maroc et l'UE. Depuis que le Maroc l'a obtenu, l'Égypte, la Jordanie, la Tunisie et Israël ont exprimé leur souhait d'obtenir aussi un statut avancé.

(personnes violemment interceptées, capturées et ramenées au Maroc), et une augmentation des pressions sur le gouvernement marocain.

Parallèlement à tout ça, depuis la « crise économique en Europe », bon nombre de personnes européennes vont s'installer au Maroc, des retraité.e.s comme des jeunes diplômé.e.s, dont une minorité sont des descendant.e.s d'émigré.e.s marocain.e.s. Cette migration économique, elle, évidemment, n'est pas réprimée<sup>74</sup>.

## **Stratégie d'externalisation avec les pays éloignés**

Avec les pays plus éloignés de l'Europe, considéré comme «pays de départ», l'UE utilise le plus souvent la stratégie du chantage à la coopération économique ou politique, et le budget de l'aide au développement.

Extrait d'une intervention de Patrice Zinahad Boukar, de l'Association des Refoulés d'Afrique Centrale au Mali (ARACEM)<sup>75</sup> :

*« J'ai été invité ici par Afrique Europe Interact pour venir participer à cette manifestation, parce que même étant au*

74 Voir entre autre BALDE Assanatou, « Ces immigrés européens qui fuient la misère en partant vers l'Afrique », 30 mai 2012, Afrik.com, [www.afrik.com](http://www.afrik.com) ; AMIAR Jamal, « Le Maroc va devenir de plus en plus une terre d'immigration », 10 février 2015, Médias24, [www.medias24.com](http://www.medias24.com) ; LE BRECH Catherine, « Le Maroc, terre d'immigration pour les travailleurs français », 14 octobre 2013, Geopolis, [www.geopolis.francetvinfo.fr](http://www.geopolis.francetvinfo.fr)

75 Intervention le 6 février 2015 à Berlin, à l'occasion de la commémoration des morts de Tarajal un an plus tôt. La Guardia civil espagnole avait tiré à balles de caoutchouc sur des personnes migrantes tentant de rejoindre Ceuta à la nage, faisant une quinzaine de morts. La commémoration de 2015 a été aussi l'occasion de manifestations contre la guerre aux migrants. Pour voir la vidéo de la visite de l'Aracem à Berlin : <https://www.youtube.com/watch?v=06r6XqqU66A>

*Mali, dans les pays d'origine, nous sommes touchés par ce système. Le travail que ARACEM fait au Mali, c'est la résultante... C'est les migrants qui échouent au Maroc qui se retrouvent à Bamako, sans rien, mourant à petit feu. L'Europe a bloqué les frontières à partir des pays d'origines. Parce qu'à partir de l'Afrique noire les frontières sont bloquées. Pour parvenir même au Mali c'est tout un problème. »*

Comme exemple, l'accord de Cotonou<sup>76</sup>, signé entre l'Union européenne et l'ensemble des États (en foncé sur la carte si dessous), contient une clause-cadre qui oblige les États ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) à prévoir des accords de réadmission de leurs ressortissants entrés irrégulièrement en Europe. Ces pays sont pour la plupart des anciennes colonies



européennes. Pour obtenir l'aide économique et des accords commerciaux plus avantageux, les dirigeants de ces pays ont accepté de contrôler et limiter le départ de leurs ressortissant.e.s.

76 L'accord de Cotonou (2000) est l'accord-cadre entre l'UE et les pays ACP, et s'inscrit clairement dans le néo-colonialisme. Le volet commercial de l'accord prévoit par exemple la mise en place des APE (accords de partenariat économique), accords néo-libéraux contre lesquels des mobilisations fortes ont lieu depuis le milieu des années 2000 dans les pays concernés. Les pays ACP sont par exemple amenés à supprimer les droits de douane sur 80 % des produits en provenance de l'Union européenne. D'autres mesures prévoient la facilitation des investissements européens dans ces pays, etc.



*Européenne – Union Africaine pour discuter des nouvelles politiques migratoires. En réalité, ce sommet c'était pour signer des accords bilatéraux et des accords de réadmission pour accélérer le processus des déportations. Alors il faut comprendre qu'aujourd'hui l'Europe a sorti une enveloppe de 1,8 milliard d'euros pour tous les pays africains signataires de ces accords, pour faciliter le processus de déportation. »*

Des collectifs de personnes exilées ou expulsées, en Europe et en Afrique notamment, luttent contre la signature des accords de réadmission. En 2008, des associations et collectifs se sont mobilisés contre des accords demandés par la France au Mali, et en 2009 à Haïti. Certains États refusent parfois de coopérer. Le Mali, par exemple, a refusé de signer l'accord de réadmission demandé par la France. Après ce refus, la France a sanctionné le Mali avec des rejets de demandes de visas et des représailles économiques<sup>78</sup>... Et l'UE a pris le relais, en exerçant des pressions pour la signature d'un accord.

78 Voir SOUKOUNA Sadio, « L'échec d'une coopération franco-malienne sur les migrations : les logiques du refus malien de signer », 2011, [www.reseau-terra.eu](http://www.reseau-terra.eu). Une coopération minimale en la matière a tout de même été mise en place, notamment à travers la formation des policiers et gendarmes de l'aéroport de Bamako par le Comité franco-malien sur les migrations, ou les officiers de liaison immigration (voir « Le Mali, carrefour des migrations », [www.lacimade.org](http://www.lacimade.org)).



En novembre 2016, une nouvelle visite officielle était effectuée à Bamako sur cette question. L'Association Malienne des Expulsés, le Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne et Afrique Europe Interact se sont alliés avec d'autres associations pour s'opposer à une signature<sup>79</sup>. Ils se sont aussi opposé à la mise en place du laissez-passer européen, un laissez-passer qui permet aux États européens d'expulser une personne vers un pays sans que celui-ci l'ait reconnue comme ressortissant.e. Ce laissez-passer a été mis en place suite au sommet de la Valette et est passé en force, comme beaucoup de mesures d'externalisation, alors que de nombreux États concernés s'y opposent.

Pour mieux comprendre les conséquences des politiques d'externalisation, on peut parler de ce qu'il se passe au Niger. Le Niger est un des pays les plus pauvres du monde, mais aussi un des

79 Pour des informations sur la mobilisation, voir le site de l'AME : [www.expulsesmaliens.info](http://www.expulsesmaliens.info). On peut y lire notamment le communiqué de l'AME, « A propos de la visite du commissaire européen ». Voir aussi les autres sites maliens d'actualité, par exemple : « Contre la signature d'un accord de Réadmission par l'Etat du Mali: AME et CSDM font cause commune ! », Hassane Kanambaye, 18 novembre 2016, [www.maliactu.info](http://www.maliactu.info)

principaux exportateur d'uranium vers l'Europe. Il a toujours été un carrefour migratoire, au croisement de multiples routes, et peu de gens qui le traversent se dirigent vers l'Europe. Les migrations sont depuis toujours au cœur de l'économie locale du Niger. Depuis 2015, l'UE a signé de nombreux accords avec le Niger pour devenir un pays de blocage des migrations. Il est aujourd'hui considéré comme la « frontière sud de l'Europe », et le laboratoire le plus avancé de la politique d'externalisation. Plus de 140 millions d'euros lui ont été donnés pour réprimer les migrations. L'Europe a aussi participé à la formation de policiers et de garde frontières nigériens et a fourni du matériel militaire et de surveillance. La France et l'Espagne participent à des patrouilles policières conjointes dans le nord du Niger. Les armées européennes présentent au Niger dans le cadre de l'opération Barkhane, sensée lutter contre le terrorisme au Sahel, ont la nouvelle mission de participer au contrôle migratoire.

Le Niger a été contraint de modifier son cadre légal. Il a dû adopter en 2015 une loi relative au « trafic illicite des migrants » qui criminalise le transport et l'hébergement des personnes en migration, avec pour conséquences : des refoulements aux frontières, des interpellations de chauffeurs, des inculpations de « passeurs », des démantèlements des « ghettos » où sont hébergées les personnes en transit. Ce durcissement pousse les gens à prendre des risques, et beaucoup de personnes meurent dans le désert en essayant d'éviter les contrôles.

En quelques mois la principale source de revenus est devenue un délit, ce qui a entraîné l'arrestation et l'incarcération de nombreux jeunes de la région. L'économie locale s'est effondrée, particulièrement à Agadez et la pauvreté s'est fortement accrue dans la région. Et quant on voit l'utilisation des armées européennes sur le sol nigérien, l'obligation de modifier les lois du pays et la formation des policiers et leur financement, pour

nous c'est un exemple frappant des politiques d'ingérences néocoloniale de l'Europe.

## L'externalisation, un volet du néo-colonialisme

Comment l'Union Européenne, qui travaille son image, arrive à faire passer publiquement cette politique d'ingérence clairement répressive ? Les discours dominants ne parlent pas d'externalisation ni de relations coloniales, mais de « *dimension externe de la politique d'immigration et d'asile* », de « *politique de voisinage* » de « *codéveloppement* » et de « *partenariats pour la mobilité* ». Mais les habitants des pays concernés, contrairement à la plupart des personnes vivant dans l'Union Européenne, ne sont pas dupes. Le quotidien sénégalais *Le Soleil* titrait, à la veille de la conférence euro-africaine de Rabat de 2006, « *l'Europe ferme nos frontières* ».

Dans tous ses discours officiels, l'Europe dit vouloir « *privilégier une vision globale et concertée de la gestion des flux migratoires* » et « *prendre le problème à la source* »<sup>80</sup>. Mais quel est le « *problème à la source* », si ce n'est le colonialisme puis le néo-colonialisme européen ?



80 Toutes ces citations sont issues des discours officiels de l'UE, facilement lisibles dans les communiqués de la Commission européenne et du Conseil européen, ou dans les médias.

Comme le rappelle Saïd Bouamama dans un texte sur les morts en Méditerranée,

*« Le premier angle mort des discours politiques et médiatiques est celui des causes économiques poussant des dizaines de milliers d'Africains à risquer leurs vies dans des traversées qu'ils savent meurtrières. Depuis les indépendances politiques de la décennie 60, d'autres mécanismes que l'occupation militaire directe sont venus prendre le relais pour assurer la reproduction du « pacte colonial » c'est-à-dire la construction des économies africaines selon les besoins de l'Europe et non selon les besoins des peuples africains. [...] Ce n'est pas seulement pour survivre économiquement que des milliers d'africains risquent leurs vies en méditerranée, mais pour fuir les guerres européennes et leurs conséquences en termes d'installation de régimes dictatoriaux ou, pire encore, le chaos comme en Libye ou au Congo, avec l'installation de « seigneurs de guerres » avec lesquels le commerce peut continuer. Le discours médiatique de la catastrophe masque également la responsabilité européenne vis-à-vis de cette cause des migrations contemporaines »<sup>81</sup>.*

Pour ce qui est de la « vision globale et concertée », ce sont toujours les pays européens qui, pour ce qui est des migrations vers l'Europe, empêchent la circulation d'une partie des personnes qui migrent, en fonction de leur classe sociale et de leur origine géographique, alors que les exils sont provoqués par les politiques néo-coloniales de ces même pays. Comment peut-on parler de concertation ?

81 BOUAMAMA Saïd, « Le mur meurtrier de la Méditerranée : l'assassinat institutionnel de masse de l'Union européenne », 22 mars 2015, [www.bouamamas.wordpress.com](http://www.bouamamas.wordpress.com)

Après les invasions, le pillage des ressources, l'exploitation de la main d'œuvre, la destruction des économies locales, désormais l'Europe impose aussi le contrôle des migrations et la répression des personnes qui migrent.

L'Union Européenne croit-elle réellement en l'efficacité de la fermeture des frontières, ou poursuit-elle d'autres objectifs? Lisons déjà ce que dit Édouard Glissant, romancier martiniquais, sur l'efficacité des frontières.



*« L'obligation d'avoir à forcer quelque frontière que ce pourra être, sous la poussée de la misère, est aussi scandaleuse que les fondements de cette misère. Après la trop longue péripétie de la chasse aux émigrants clandestins en Europe, une chaîne de télévision montre [...] certains de ces clandestins ramenés de force au Mali, où l'un d'eux réalise une installation à destination des enfants du lieu, en plein désert ou en plein terrain vague, pour leur apprendre ce qu'est une tentative de passage à travers un barrage de frontière. [...] Et [il] confirme calmement, non plus pour les enfants qui savent déjà tout cela mais droit vers la caméra, qu'il recommencera, et*

*qu'il ne peut pas revenir dans son village les mains vides, et qu'il essayera encore, et qu'il n'aura jamais peur de mourir, et qu'enfin les grillages barbelés piqués de viande humaine ne sont pas invincibles »<sup>82</sup>.*

De toute façon, il est très clair qu'aucune frontière, aussi militarisée soit-elle, n'arrête pas les besoins et les volontés de migration. L'Union Européenne cherche seulement à diminuer l'immigration légale pour créer une catégorie de personnes sans droit. Elle entretient aussi la peur en créant l'image d'un « envahisseur » qui viendrait voler une partie de la « richesse occidentale ». Enfin ça lui permet de créer la division des précaires résidant sur le même territoire, et par une logique de concurrence, de détruire l'ensemble des droits sociaux des personnes résidentes.

La manière dont les visas sont donnés ou non, l'ouverture ou non des frontières, bref le tri migratoire entre "légaux" et "illégaux" est beaucoup lié aux besoins de main d'œuvre, légale ou illégale selon le type de poste. Plus des personnes sont précaires, plus leur exploitation est facile. De manière évidente, une main d'œuvre sans droits, dite "illégale" donc illégitime à lutter pour ses droits, est plus intéressante pour le capitalisme que des travailleurs ayant acquis des droits et qui les défendent.

Les grandes entreprises françaises l'ont bien compris : ils bénéficient de contrats destructeurs au Sud, construisent des centres de rétention au Nord, et profitent d'une main d'œuvre sans papiers donc précaire. On peut donner l'exemple de Bouygues qui construit des CRA, et dont le patron témoignait déjà de son intérêt pour la main d'œuvre immigrée en 1969.

82 GLISSANT Edouard, « Il n'est de frontière qu'on n'outrepasse », *Le Monde diplomatique*, octobre 2006



*« Cette main d'œuvre étrangère est une main d'œuvre que j'aime beaucoup. Parce qu'il y a vingt ans que je travaille avec une majorité d'étrangers, donc je les connais bien. Les étrangers sont des gens qui ont beaucoup de*

*qualités, et ils ont une qualité fondamentale pour moi employeur, c'est qu'ils viennent chez nous pour travailler. [...] Mais par contre, ils ne parlent pas notre langue, ils ne sont pas tellement qualifiés. Et puis ils viennent avec une idée en tête, c'est d'amasser un pécule et de nous quitter quand ils auront amassé un pécule suffisant. »<sup>83</sup>*

Des luttes et résistances existent, comme le mouvement des « Gilets noirs », né en novembre 2018, qui lutte contre le racisme, l'exploitation, et pour des papiers et des logements pour tous et toutes.

83 Francis Bouygues en 1969, dans l'émission télévisée « Les dossiers de l'écran ». Son entreprise est alors l'une des premières à employer massivement une main d'œuvre immigrée recrutée dans les campagnes algériennes et marocaines (plus de 80 % du personnel). Aujourd'hui, l'entreprise Bouygues est plus que jamais implantée en Afrique (infrastructures, construction, télécoms, médias), et des scandales éclatent régulièrement contre ses filiales, notamment en terme d'exploitation de la main d'œuvre. En France, Bouygues construction est un des plus gros constructeurs immobiliers et est le numéro un dans la construction des prisons et des centres de rétention. L'entreprise emploie entre autre sur ses chantiers des sans-papiers sous-payés (voir l'émission *Là-bas si j'y suis* du mercredi 25 novembre 2009, « Leurs bras nous sont soumis », en podcast sur le site de l'émission). Bouygues détient en France le groupe TF1, premier groupe de télévision privé.

**Extraits du communiqué d'avril 2020 :<sup>84</sup>**

« Nous, les Gilets Noirs, sommes des immigrés qui travaillons au noir ou avec le papier de quelqu'un d'autre. D'ordinaire, l'État français raciste, main dans la main avec les patrons, nous fait trimer sur les chantiers, dans les cantines, à nettoyer tout le pays. Sans papiers, on est à la merci de la sur-exploitation. Travail contre papiers, c'est un chantage d'esclavagiste. Nous ne voulons pas de papiers parce que nous faisons le boulot que "les français ne veulent pas faire", mais pour pouvoir vivre dignement. »

**Extraits du communiqué du 12 juin 2019 <sup>85</sup>:**

« Le 12 juin, nous avons occupé le siège d'Elior à La Défense, le numéro 4 mondial en restauration collective, contre l'exploitation des sans-papiers par les patrons. Nous exigeons qu'Elior se retire des centres de rétention, des tribunaux et des préfectures qu'elle nettoie et arrête d'y faire travailler les sans-papiers contre eux-mêmes. À partir d'aujourd'hui, on va chercher et attaquer tous les clients d'Elior, tous les complices. Ils nous ont humiliés, il va falloir payer. Ils sont tous responsables du système qui torture les immigré.e.s, l'État et sa police, Elior et ses clients comme Nespresso. Le racisme d'État donne un sentiment d'impunité à Elior et à tous les exploiters. Elior est une très grande société, mais nous les Gilets Noirs, sommes plus grands. À force de coups, ils nous donneront ce qu'on veut. »

Leurs revendications étaient la réintégration des camarades licenciés, les documents nécessaires à tous les camarades pour trouver des papiers, la fin immédiate de la collaboration d'Elior avec les lieux de torture des immigré.e.s (centres de rétention,

84 « Un appel des Gilets noirs : Autodéfense immigrée : seule la lutte donnera les papiers. » 24/04/2020  
<https://www.facebook.com/GiletsNoirsEnLutte/>

85 Communiqué « l'ami de mon ennemi est mon ennemi » par les gilets noirs. 12/06/2019

prisons, commissariats, tribunaux, etc).

Pour fabriquer de la main d'œuvre sans droits, les entreprises privées ont besoin des États et de leurs organisations internationales. L'Union européenne, et les Nations Unies, accompagnent ce double processus de libéralisation économique et de sélection des migrations. L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) a par exemple été créée officiellement pour venir en aide aux personnes exilées. Elle sert en réalité à organiser et contrôler les flux migratoires selon les intérêts des États dominants. Aujourd'hui, l'OIM organise et coordonne, par exemple, des expulsions collectives en charter<sup>86</sup>, et estime que « le terrorisme est un test extrême de la pertinence des politiques d'immigration »<sup>87</sup>.

D'autres organismes interétatiques, dont l'objectif officiel est de garantir les droits fondamentaux des personnes exilées, servent en fait à les contrôler. C'est le cas en particulier du HCR, le Haut Commissariat pour les Réfugiés, encore une organisation des Nations Unies. Loin de dénoncer les politiques européennes, il offre ses services pour gérer en « humanitaire » des camps de rétention créés dans des pays frontaliers où les personnes en exil sont bloquées ou refoulées.

86 L'OIM fait la promotion des « retours volontaires » des migrants en situation irrégulière (ils s'inscrivent dans le processus de gestion concertée des migrations), et dans ce cadre coordonne elle-même des vols retours. « L'OIM aide des migrants nigériens bloqués à rentrer chez eux depuis le Sud de la Libye », avril 2016, [www.iom.int](http://www.iom.int). Pour creuser le sujet, un article en anglais sur le rôle de l'OIM dans les politiques de « retour » : KOCH Anne, « The Politics and Discourse of Migrant Return : The Role of UNHCR and IOM in the Governance of Return », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 40, n° 6.

87 RODIER Claire, « Une guerre qui ne dit pas son nom : la gestion militaro-sécuritaire des migrations », in BADIE

Bertrand et VIDAL Dominique, *Nouvelles guerres : Comprendre les conflits du XXIe siècle*, La Découverte, 2016



## **PARTIE 4 : HUMANITAIRE**

### **Extrait du film « bienvenue au Réfugistan » de Anne Poiret <sup>88</sup>**

Ce film documente le rôle du HCR avec l'exemple de camps situés en Tanzanie et au Kenya. Les logiques exercées dans ces camps sont les mêmes dans la quasi totalité des camps gérés par le HCR.

*« Voix off : Camps de réfugiés, camps de déplacés, centres de rétention, « jungles ». un gigantesque dispositif qui combine préoccupations humanitaires et gestion des indésirables dont les pays riches ne veulent à aucun prix. Imaginez, vous venez de quitter tout ce que vous connaissiez. Vous avez réussi à traverser une frontière, ou simplement atteint une zone sûre. Vous allez devenir un réfugié ou un déplacé. »*

*Un intervenant du HCR au camps de Dadaab explique la procédure de fichage « on veut s'assurer qu'ils iront tous dans le camp. »*

88 <https://www.youtube.com/watch?v=IDtrXZUZIfQ> et sur artéTV



La journaliste demande « mais pourquoi doivent-ils aller dans un camp ? Pourquoi ils ne peuvent pas aller dans le pays ? » une autre intervenante du HCR prend la parole pour expliquer que les lois du pays n'autorise pas l'intégration des personnes dans un premier temps « donc nous les amenons dans un camps où ils pourront avoir accès aux services de bases comme la nourriture, les soins,...

- Journaliste : donc ces personnes sont en

sécurité maintenant ?

- Intervenante HCR : oui j'aimerais le penser, oui
- J : et sont ils libres ? Peuvent-ils aller où ils veulent ?
- I : non, parce que la liberté de mouvement est aussi restreinte dans les lois tanzaniennes...

Voix off : A partir de maintenant vous n'aurez ni le droit de travailler, ni de vous déplacer hors du camps en dépit des conventions internationales. Vous pénétrez un univers parallèle, vous allez découvrir le HCR, UNHCR en anglais, dont vous deviendrez un quasi citoyen. Le haut commissariat aux nations unies pour les réfugiés auprès duquel vous devez

*commencer par vous enregistrer. Le HCR est une pieuvre administrative, un géant organisationnel dont le but originel est de protéger les réfugiés, il fonctionne désormais comme un état. Vous aurez bientôt une nouvelle carte d'identité, on vous appellera un « bénéficiaire ». Vous dépendrez désormais du HCR et de grandes organisations caritatives. »*

Le Haut Commissariat aux Réfugiés ou HCR, est créé par l'ONU après la guerre de 39-45. C'est un peu le super héros que les États ont créé pour protéger les personnes réfugiées et, bien sûr, garantir leurs droits fondamentaux. Pour être précis-e, il est garant de l'application de la Convention de Genève.

## **La convention de Genève**

Cette Convention définit ce qu'est une personne réfugiée et les devoirs des États signataires, « laissant aux États toute latitude d'accorder un traitement plus favorable »<sup>89</sup>. En fait, on pourrait dire que les États occidentaux ont décidé ce qu'était l'asile, à qui il devait être accordé et comment les personnes réfugiées devaient être traitées<sup>90</sup>. Mais quand on lit la convention de Genève, on s'aperçoit que les garanties de traitement aux réfugié.e.s sont minimalistes. Chaque pays choisit librement les mauvais traitements qu'ils feront subir aux réfugié.e.s « étranger.e.s ». Elle limite les réfugié.e.s à un statut d'« étranger.e.s » associée à une logique raciste sur un territoire national, et elle limite leurs droits.

89 Convention et protocole relatif au statut des réfugiés. Note introductive p5.

90 Le droit d'asile moderne ne découle pas de la convention de Genève de 1951 mais de la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 ( articles 13 et 14). La convention ne définit pas le droit d'asile mais le « réfugié » et en donne une définition restrictive, individuelle, sélective, « au cas par cas ». François Crépeau, Droit d'asile – De l'hospitalité aux contrôles migratoires, « Chapitre II : Le droit de l'asile occulté par le droit des réfugiés ». A.Morice, C.Rodier, « Classer-trier migrants et réfugiés : des distinctions qui font mal », publié dans Hommes et Libertés, no 129, janvier-mars 2005, 58-61

C'est le HCR qui est censé agir pour que cette convention soit appliquée, et que les personnes réfugiées soient traitées comme convenu.

## **Le HCR petit historique.**

Jusque dans les années 60, le HCR œuvre surtout sur le continent européen pour « veiller au respect des droits des réfugiés » de la guerre 39-45 en Europe.

Mais à partir de 1967 la convention de Genève va être appliquée hors de l'Europe. Il est important de rappeler que cette période est celle des luttes de décolonisation en Afrique et de la réorganisation des politiques impérialistes occidentales. C'est aussi à cette période que les pays africains commencent à s'organiser au sein de l'OUA (l'Organisation de l'Union Africaine) et à penser les questions des migrations sur le continent africain, notamment la question de l'asile et le système de protection des réfugiés en Afrique<sup>91</sup>. Mais dans un rapport de force néo-colonial, l'OUA en vient à adhérer à la Convention de Genève. A partir de ce moment-là, le modèle occidental de l'asile s'impose au niveau international<sup>92,93</sup>.

91 *Le 10 septembre 1969, les états africains ont adoptés la convention de l'O.U.A. sur les réfugiés, le droit d'asile, un traitement non discriminatoire, le rapatriement volontaire et à leur octroyer des titres de voyage.* L'Union Africaine: Bilan et perspectives (2001-2008) par Popaul FALA MAYU MULEEL Université de Lubumbashi - Licence en relations internationales 2008. Sur ce sujet, voir aussi les travaux d'Amzat Boukari-Yabara, historien, auteur de « *Unité, une histoire du panafricanisme* » La Découverte

92 La conférence panafricaine sur les réfugiés s'est réunie en mai 1979 à Arusha (Tanzanie)

93 Conférence CTNE mai 2016 «Partir ou mourir, rester ou revenir : les alternatives panafricaines de la crise migratoire» avec Amzat Boukari-Yabar



Il faut aussi préciser que les objectifs du HCR ont évolué en passant d'un rôle de surveillant (observateur de la Convention de Genève) à un rôle d'intervenant. Alors qu'il était observateur du respect de la Convention de Genève, petit à petit il est devenu, d'après sa propre publicité, « leader en installation d'urgence de camps et de dispositifs d'accueil partout dans le monde.<sup>94</sup> ».



Les organisations internationales justifient leurs interventions et pratiques avec un argumentaire construit sur les notions d'urgence et de sauvetage. Mais selon le HCR lui-même, les personnes réfugiées restent en moyenne 17 ans dans ces camps. L'urgence est un argument médiatique pour faire accepter les traitements inhumains mis en place dans ces camps, alors que leurs installations sont pensées comme pérennes.

94 <https://www.youtube.com/watch?v=50iPTKcFIHQ>

En réalité le HCR organise des espaces de survie qui sont des lieux de contrôle et de privation de liberté. Beaucoup de camps sont construits dans des zones complètement isolées, par exemple en plein désert. Pour la plupart, il est impossible d'en sortir, d'y construire une vie collective, de s'y organiser ou d'y travailler. Tout est normalisé, supervisé et organisé par le HCR qui suit une sorte de protocole standardisé.

## **Le HCR acteur des politiques impérialistes européennes**

Le HCR fonctionne harmonieusement avec les politiques européennes. Non seulement il bloque les personnes massivement, mais en plus il fait un vaste travail de fichage et enfin, un véritable tri humain.

### **Extrait du film « bienvenue au Réfugistan » de Anne Poiret<sup>95</sup>**

Un employé du HCR dont la mission est d'accompagner aux retours volontaires reçoit deux personnes du camp, pour leur expliquer que dans leur pays les attentats et les morts sont nombreux, et que sur la route la semaine précédente des personnes ont été enlevées et assassinées.

L'une des deux personnes présentes, « candidate au retour volontaire », explique :

*« Ce camps est comme une prison à ciel ouvert, on ne peut rien faire et on ne peut aller nulle part. Ne rien faire me pèse lourdement, c'est comme si nous étions des incapables. Au moins, au pays, on sera libre de pouvoir travailler, même avec un petit bénéfice, le moral est meilleur. Tu as un objectif, tu es motivé, tu es content que les choses bougent enfin, mais quand*

95 <https://info.arte.tv/fr/bienvenue-au-refugistan>

*tu ne fais rien d'autre que d'attendre ta ration, tu te sens comme un bon à rien. Tu es malheureux et tu as le moral à zéro. Voilà pourquoi on a décidé de partir. Nous sommes au courant de la situation, nous savons qu'il y a des enlèvements, des explosions, ceux qui sont rentrés nous ont raconté tout ça, nous sommes au courant de tout ça. »*

*La journaliste : « Votre seule issue pour quitter le camps sera donc d'être rapatrié en Somalie, pays toujours en guerre. Ou bien si vous ne souhaitez pas risquer votre vie, vous pourrez tenter la réinstallation, en fait, l'asile dans un autre pays. Les états occidentaux vous offrent généreusement 1000 places chaque année, alors que vous êtes à Dadaab 350 000.*

*Comme votre camps est trop dangereux, les fonctionnaires, américains notamment, chargés de votre sélection n'ont pas le droit de venir à vous. C'est donc vous qui devez voler vers eux. Deux fois par jour, un avion vous emmène à près de 800km de là, dans un autre camps du Kenya. Vous y resterez 10 jours pour passer des entretiens et des tests médicaux. Et puis, vous reviendrez par le même avion attendre une réponse, parfois pendant des années. »*



Le HCR décide qui aura le statut de réfugié, qui devra rester vivre dans un camp, qui demeurera sans droit ni statut, qui au bout de ce tri, aura une infime « chance » de se reconstruire une vie dans un autre pays. Mais ce pays sera le choix du HCR en fonction des quotas que les pays occidentaux décident. Jamais les institutions occidentales ne laisseront la personne réfugiée décider du pays où elle pourrait vivre.

Le HCR est devenu un outil nécessaire aux politiques migratoires européennes. Il répond aux objectifs d'externalisation des frontières en fabricant des camps pour maintenir à distance des personnes, en les fichant et en les triant, et en collaborant avec les forces répressives locales, comme en Égypte en 2005<sup>96</sup>, ou au Pakistan en 2017<sup>97</sup>.

De plus, il participe activement à la fabrication de politiques anti-migratoires, notamment en construisant tout un lexique gestionnaire. C'est par exemple le HCR qui applique dans ses procédures la notion de « pays sûrs »<sup>98</sup>, imagine les « zones de protection spéciales »<sup>99</sup>, développe des concepts pour faire la différence entre migrant économique et « réfugié »<sup>100</sup> ou encore, soutient l'application des conventions Dublin avec sa proposition de « centres de réception européens ».

La notion de « **pays sûr** » permet de trier les personnes exilées en fonction de leur pays d'origine. Ce sont les pays occidentaux

96 Michel Agier « gérer les indésirables » p3.

97 <https://www.hrw.org/report/2017/02/13/pakistan-coercion-un-complicity/mass-forced-return-afghan-refugees>

98 Voir la « Note générale sur la notion de pays et sur le statut de réfugié » <https://www.unhcr.org/>

99 Racial Criminalization of migrants édition Salvador Palidda

100 Voir « La protection des réfugiés et les mouvements migratoires mixtes : un plan d'action en dix points » <http://www.unhcr.org/>. Ce plan d'action a été mis à jour en 2016.

qui dressent et négocient les listes de pays qu'ils considèrent comme étant « sûrs ».

Les « **zones de protection spéciales** » permettent des lois et des pratiques spéciales dans des zones ou des personnes sont retenues aux frontières comme c'est le cas à Calais<sup>101</sup> ou à Vintimiglia<sup>102</sup>.

Les « **conventions Dublin** » permettent d'expulser les personnes au sein de l'UE vers le premier pays où elles ont été contrôlées en arrivant en Europe.

Les « **centres de réception européens** » sont des lieux de fichage installés dans des zones où il y a beaucoup de passages de frontières. Ils sont des espaces de violation des droits des personnes où les situations de tortures se multiplient<sup>103</sup>. Aujourd'hui, il ont dérivé vers les *hotspots* et des centres d'identification et d'expulsion.

Un des outils les plus cyniques que le HCR ait imaginé, c'est l'« **asile interne** ». Le statut d'« asile interne » est utilisé quand on pense que la personne, si elle fait un effort, peut trouver refuge dans son propre pays. Sa demande d'asile est alors regardée comme « manifestation infondée » pour obtenir l'asile dans un autre pays. Elle est ainsi « protégée » dans ce qui ressemble à une prison à ciel ouvert, pour reprendre l'expression de la personne

101 A calais le rapport du défenseur des droits : [https://juridique.defenseurdesdroits.fr/doc\\_num.php?explnum\\_id=16846](https://juridique.defenseurdesdroits.fr/doc_num.php?explnum_id=16846)

102 A la frontière italo-française rapport d'amnesty international: « violation des droits humain à la frontière française aec l'italie ». [https://passeursdhospitalites.files.wordpress.com/2017/02/auxconfinsdudroit\\_vf.pdf](https://passeursdhospitalites.files.wordpress.com/2017/02/auxconfinsdudroit_vf.pdf)

103 Rapport d'amnesty international du 3 novembre 2016 : « Coups, décharges électriques et humiliations sexuelles font partie des nombreux abus recensés dans le « *Hotspot Italy: How EU's flagship approach leads to violations of refugee and migrant rights.*

dans l'extrait de film présenté en encadré. Concrètement, c'est un peu comme si un tribunal décidait d'enfermer dans sa chambre une personne victime de violence conjugale afin qu'elle soit protégée des agressions de son compagnon vivant dans le reste de l'appartement.

Malgré toute sa batterie d'outils sordides, le HCR se présente et se croit probablement *éthique*.

Historiquement, comme on l'a vu plus haut, le HCR a été créé par l'ONU pour venir en aide aux réfugiés européens après la guerre de 39-45. C'est à dire pendant les guerres de décolonisation, mais aussi en pleine guerre froide.

Il a donc été créé par des puissances colonisatrices qui étaient en guerre pour garder le contrôle sur leurs anciennes colonies. Il s'inscrit ainsi dès sa création dans des logiques impérialistes.

Ces puissances appartenaient aussi au bloc de l'ouest dans le cadre de la guerre froide. Ces états libéraux se nommaient eux-même le « monde libre » et se battaient contre toute remise en cause du système capitaliste. C'est donc cohérent que les logiques du HCR en découlent, comme nous allons le voir.



## Un toit pour les réfugiés qui n'en ont plus

\* Approuvations contre facture et téléchargement l'association Catalogue IKEA.

Devant chaqueabri aux murs en plastique, des chaussures sont alignées. La plupart sont bouzeaux, prouve du long chemin parcouru pour arriver là. Des paires de toutes les tailles laissent deviner les familles qui ont fui leurs villages. Se déchausser à l'entrée d'une maison est une tradition que nous sommes nombreux à partager. Dans un camp de réfugiés, c'est un signe fort, un profond respect pour tout ce que représente une habitation, aussi temporaire ou précaire soit-elle.

**P**our de nombreux réfugiés syriens, qui dans le genre vivait qui fait regard depuis 2011, le maison n'est rien d'autre qu'un abri en kit. Financé par la Fondation IKEA et conçu par l'entreprise sociale suédoise Berjur Shelter en coopération avec l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), ces installations offrent aux réfugiés plus de dignité, de sécurité et d'intimité que les tentes traditionnelles utilisées depuis le Secours Croisé mondial. Indifféremment grande pour s'y tenir debout, ces abris sont constitués de quatre murs en plastique, de fenêtres et d'une porte sans verrou.

**«** Les réfugiés peuvent être amenés à passer dans plus de temps que prévu dans un abri. C'est pourquoi il est essentiel qu'ils aient une porte et puissent la verrouiller derrière eux », explique Marie Thore, responsable de la communication pour Berjur Shelter. « Pour la plupart d'entre nous, ces moments et ces espaces sont considérés comme... »

**«** Le fait d'être seul ou en famille dans un espace sécurisé est important, surtout pour les personnes qui ont vécu une violente insécurité », ajoute-t-elle. « Elles doivent se sentir en sécurité, avoir la possibilité de fermer la porte et de se débarrasser un instant. » »

**D**epuis 2013, l'UNHCR a commandé de 15000 abris Berjur Shelter et les a déjà dans une pays. Deux d'entre eux, l'Irak et le Liban, sont dans le cadre du projet. Ils ont été conçus à la fois et vivent dans des conditions quelque peu ou plusieurs années.

**«** C'est notre maison, abordable. »

**«** La plupart des Syriens ont travaillé à l'agriculture, comme l'Irak, le Liban et le Jordanie, avec lesquels ils partagent la culture de la langue ou le religion, rendant la transition moins difficile. Des milliers d'autres ont été accueillis dans des centres de réfugiés à l'extérieur de leur pays d'origine. Les installations sont situées au nord de l'Irak, 20 à 30 km dans une vallée, avec une liberté de mouvement, mais avec à l'extérieur et à l'intérieur. Ils attendent la fin de la guerre, ils font ce que Berjur Shelter leur suggère de faire. »

**«** Les camps en Irak sont plus permanents que ceux en Jordanie. Les gens ont pu rester quelques jours temporairement et ont été autorisés à retourner dans leur pays d'origine pour les rendre plus chaleureux. Ils ont pu aller travailler et vivre un certain temps et choisir de s'y installer confortablement. » »

**«** Bienvenue à Berjur Shelter, 17 ans, nous le pour le voir Berjur Shelter de ce monde.

**«** à gauche l'histoire », 4 ans, nous le voir Berjur Shelter de ce monde.

*Extrait du catalogue Ikea 2016 : Ikea qui a investi des millions d'euros dans des containers équipés de panneaux solaires pour faire des habitats dans des camps, et qui fait son marketing (et son business) là-dessus.*

Côté capitalisme, le business de l'humanitaire se porte très bien et utilise les camps de réfugiés comme lieux d'investissement et d'expérimentation technologique : distributeurs biométriques de billets de banque, contrôles biométriques à l'entrée, systèmes de fichage globalisés, supermarchés sans concurrence...



De plus, le HCR définit le *Réfugié* en se basant sur des principes libéraux, et plaçant les libertés politiques au dessus des droits sociaux. Il ne tient pas compte des causes économiques, sociales ou environnementales dans les parcours d'exil. La question n'est pas de savoir si une personne va mourir ou non, mais quelles seront les causes de sa mort : si elle risque de mourir de faim ou de manque de soin elle n'obtiendra jamais l'asile. Par contre si elle risque de mourir car ses libertés politiques sont menacées, elle pourra essayer de faire une demande d'asile. Comme si l'économie n'était pas politique, comme si le capitalisme ne faisait aucun ravage. Au final, le HCR rend illégitime le réfugié dit économique, et légitime du même coup les dégâts du capitalisme.

Côté impérialisme, le HCR est une organisation qui se permet d'intervenir n'importe où, sur des terres qu'il occupe pendant des années, avec une organisation interne au dessus des lois du pays où il s'implante. Ensuite, sous prétexte d'apporter des services humanitaires de base, le HCR a un rôle gestionnaire des populations sur lesquelles il s'arroge un droit de contrôle et de confinement. Ce pouvoir basé sur l'aide humanitaire est une entrave à l'organisation politique des personnes concernées, étouffe des réactions politiques et risque de déposséder les personnes de leur vie.

On observe un lien direct entre l'humanitaire, l'humanisme et l'universalisme. L'académie française définit l'humanitaire comme « ce qui vise au bien universel de l'humanité », ce qui sous-entend qu'il existerait une seule conception du bien universel. En fait, la conception occidentale de l'humanisme pose l'homme occidental comme le référent, l'étalon de l'humanité, et infériorise le reste de l'humanité et ses valeurs. L'humanité serait et devrait être construite à son image : mythe d'une Grèce antique berceau de la civilisation et de la démocratie, mythe d'une France « pays

des droits de l'homme ».

L'occident utilise l'humanisme pour imposer par la force ses propres valeurs considérées comme universelles<sup>104</sup>. La violence coloniale s'est toujours basée sur un racisme tantôt agressif, tantôt paternaliste. L'occident s'est construit et justifié ainsi depuis 400 ans<sup>105</sup>, voire depuis 1492 avec la prise de Grenade par les croisés catholiques en Espagne<sup>106</sup>. L'humanitaire s'inscrit dans cette continuité et constitue la facette paternaliste de la guerre néo-coloniale.

Dans le passé et encore aujourd'hui, sous des prétextes humanistes, on colonise, on enferme des gens, on expulse, on fait la guerre...

En 1830, un lieutenant général français, Louis de Bourmont, disait aux soldats en partant pour la campagne de colonisation de l'Afrique :

*« La cause de la France est celle de l'humanité. Montrez-vous digne de votre belle mission. »*

François Hollande, le 19 septembre 2016 lors des cérémonies de commémoration des attentats de 2015 tenait un discours très semblable :

104 Indigènes et indigents : de la « mission civilisatrice » coloniale à l'action humanitaire, par Rony Brauman. La fracture coloniale sous la direction de P. Blanchard, N Bancel et S Lemaire.

105 Odile Tobner. « du racisme français » quatre siècles de négrophobie.

106 Décoloniser l'histoire de la (re)conquista : entretien avec Ramon Grosfoguel :

<http://reseau décolonial.org/wp-content/uploads/2016/09/Entretien-Ramon-Grosfoguel-RED.pdf>

*"C'est la France toute entière qui a été visée. La France de la liberté, la France de la culture, la France des droits de l'homme. La France qui se bat et combat partout dans le monde pour ces valeurs".*

Voilà, tout est dit : la France mène des guerres partout dans le monde sous prétexte de faire régner les droits de l'homme, c'est l'esprit humaniste occidental.

## **L'argument humanitaire contre les luttes et les alternatives d'organisation politique**

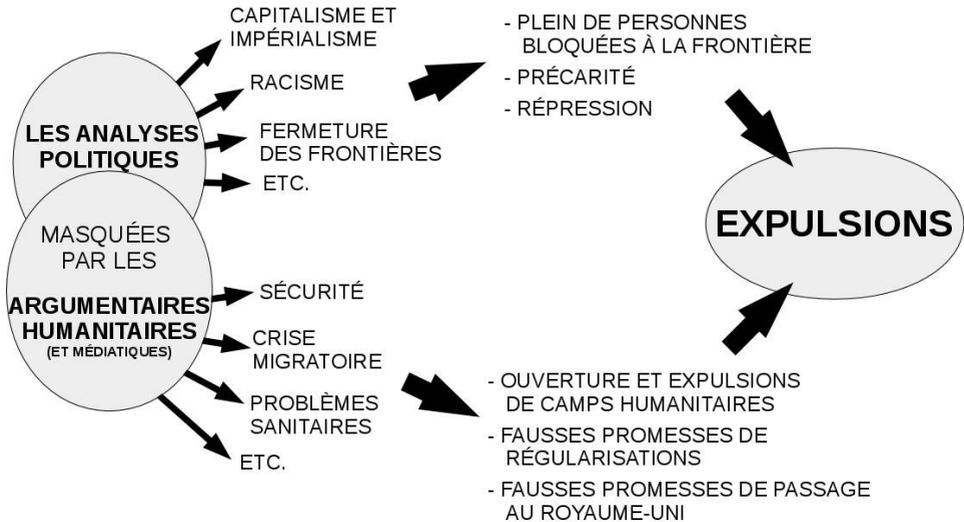
Partout, des personnes en exil s'organisent de manière autonome, ou avec des pratiques d'entraide et de solidarité active, tout en luttant contre les politiques migratoires.

Cependant, comme il est dans l'intérêt des États occidentaux de garder le contrôle sur les personnes en exil, ceux-ci vont détruire de manière systématique les alternatives d'organisation politiques.

On le voit dans de nombreux endroits du monde, entre autre dans les camps du HCR, mais aussi plus localement à Vintimiglia ou à Calais.<sup>107</sup>

107 « Politiques migratoires grande et petites manœuvres ».ouvrage collectif. Carobella ex natura, novembre 2005

On peut regarder la situation  
d'un point de vue politique ou d'un point de vue humanitaire



Calais est un exemple tout proche de frontière externalisée entre l'Europe et le Royaume Uni.<sup>108</sup> Ces dernières années, des dizaines de milliers de personnes qui voulaient passer en Angleterre ont été bloquées et doivent s'y organiser régulièrement. L'analyse de la situation d'un point de vue humanitaire sert à empêcher et masquer toute analyse politique de la fermeture des frontières.



On peut prendre l'exemple du camp de Sangatte en 1999. Trois ans après l'ouverture du camp de Sangatte, comme la frontière ne fait que se renforcer, les personnes bloquées sont toujours aussi nombreuses. La question politique de la fermeture de la frontière n'est jamais remise en cause, elle est au contraire effacée par des arguments humanitaires. En France comme en Angleterre, les discours politiques et médiatiques accusent le camp de Sangatte d'être responsable de la présence des personnes exilées. Pour ne pas pérenniser la situation, il décide donc de le fermer.

On promet aux personnes recensées dans le camp qu'elles verront leur situation régularisée. Toutes les personnes qui ne sont pas dans le camp sont raflées et envoyées au centre de rétention de Coquelles près de Calais. On entend alors un membre du HCR déclarer, « *nous on peut rien faire, c'est l'OFPRA qui décide. Et les migrants seront beaucoup mieux dans un centre de rétention parce qu'on pourra mieux suivre leur dossier* »<sup>109</sup>.

109 Rapporté par des militant.e.s sur place.



Des personnes ont alors occupé une église à Calais pendant 5 ou 6 jours. Face à cette occupation, c'est le HCR qui a joué le rôle de médiateur. La confiance que les gens avaient dans l'image du HCR les a incités à arrêter l'occupation. Toutes les personnes occupant l'église ont alors été envoyées dans des centres de rétention aux quatre coins de la France.

Après la fermeture de Sangatte, les personnes se réorganisent dans ce qu'elles ont appelé la « jungle », qui a été rasée une première fois en 2009.

Depuis 2009, le même cycle continu :

– Ouverture de différents squats et campements éparpillés dans la ville, avec violences et répression policière quotidiennes

- Déplacement forcé des personnes à l'extérieur de la ville, autour du foyer J. Ferry
- Auto-organisation dans le bidonville de J. Ferry
- Expulsions violentes et destruction d'une partie du bidonville à partir de l'automne 2015
- Création d'une zone « humanitaire » de containers avec fichage biométrique
- Expulsion de tout le bidonville et fermeture de la zone humanitaire de containers en octobre 2016
- Ouverture de 450 CAO (Centres d'Accueil et d'Orientation ou centres de répit) dans toute la France.

La situation à Calais et l'argument humanitaire ont justifié la création de ces CAO. Ces lieux souvent en pleine campagne, permettent d'éloigner de l'Angleterre les personnes exilées en les forçant à demander l'asile en France, de les isoler en cassant les solidarités ou encore de les expulser dans le cadre des conventions de Dublin. Sur le site de propagande de l'État de cette expulsion, on pouvait lire « *L'objectif est d'offrir à ces personnes une mise à l'abri digne et adaptée, un moment de répit pour réfléchir à la suite de leurs parcours migratoires* »<sup>110</sup>.

On peut se demander de qui doivent être abrités les personnes expulsées de Calais quand on sait que durant plusieurs mois de l'année 2016, 200 grenades lacrymogènes en moyenne ont été

110 Ce site de l'État n'existe plus : <http://etat-a-calais.fr/laccueil-en-france/> . Mais on peut encore retrouver les communiqués de presse associés [http://www.lot-et-garonne.gouv.fr/IMG/pdf/FP\\_accueil\\_des\\_migrants\\_en\\_Lot-et-Garonne - 28-10-2016.pdf](http://www.lot-et-garonne.gouv.fr/IMG/pdf/FP_accueil_des_migrants_en_Lot-et-Garonne_-_28-10-2016.pdf)

tirées chaque jour sur le bidonville, mettant le feu à certaines constructions et quand des canons à eau ont été utilisés pendant plusieurs jours contre les habitations.

Pour ce qui est du moment de répit, Cazeneuve se vante d'avoir fait expulser 1700 personnes du territoire français, et selon la Cimade, au moins 3 centres de rétention administrative ont réouvert pour l'occasion. Quant à la promesse faite par le gouvernement aux mineur.e.s isolé.e.s d'un transfert vers l'Angleterre pour réunification familiale, elle n'a été tenue que pour une minorité des personnes concernées (500 sur 2 200 demandes)<sup>111</sup>.

Suite à la décision du gouvernement britannique de rendre très restrictifs les critères de sélections de ces mineurs, nombre de jeunes ont réagi par des grèves de la faim, des fugues. D'après les témoignages recueillis dans les CAO pour mineurs près d'un tiers des jeunes ont disparus sans que personne ne s'inquiète de leurs sort<sup>112</sup>. Les mauvais traitements, l'isolement, l'absence d'accompagnement ont conduit aussi à de nombreux suicides.

On voit donc s'alterner gestion humanitaire et état policier. C'est frappant de voir combien toute organisation autonome est systématiquement attaquée.

111 The Guardian, 9 décembre 2016, « Refugee children's fates « hanging in the balance » after government ends phase of transfers from Calais jungle »

112 Voir de nombreux témoignages sur le site [passeursdhospitalites.wordpress.com](https://passeursdhospitalites.wordpress.com) : <https://passeursdhospitalites.wordpress.com/2016/11/18/cao-mineurs-la-circulaire-qui-organise-le-non-droit/> ; <https://passeursdhospitalites.wordpress.com/2017/02/03/cao-mineurs-autre-liquidation-precipitee-autre-temoignage/>

Finalement, l'argument humanitaire permet :

– d'éviter de se poser les vraies questions politiques, par exemple celle de la fermeture de la frontière ou des causes des migrations.

– Et il permet de justifier le harcèlement policier et la répression dans les squats et les bidonvilles sous des prétextes sanitaires, et de protection des personnes.

Extrait et sous-titres adaptés d'un film réalisé par des militants sur la situation à Calais en février 2016 :

*« Freedom ! No jungle ! UK !*

*We want freedom for all of our people, stop killing all our people. Open the border. Stop the genocide. Every night we living in the gaz in the jungle ! Why ? Refugees are not animals ! We are people, we are Muslims, we want to go to UK not living in calais's jungle.*

*Pour lutter contre l'apartheid mis en place par la ville de Calais, les militant-e-s, exilé-e-s et soutien, ont créé dans le ghetto des commerces, des restaurants, des bars, des lieux culturels, des lieux de cultes, un centre d'information juridique, des écoles pour personnes mineures et majeures, une zone spécifique gérée par les femmes pour elles et les enfants, un centre de soin, etc.*

*En 2015, ce centre a accueilli 200 blessé-e-s graves, 600 blessé-e-s nécessitant une hospitalisation et 40 personnes sont décédées.*

*Début 2016, en 5 semaines, 100 personnes ont été soignées uniquement pour violences policières ou attaques de milices d'extrême-droite.*

*Le 29 février 2016, le démantèlement du ghetto commence. L'état qualifie cette opération d'« humanitaire ».*

*A 7h du matin, les premiers véhicules « humanitaires » arrivent : 50 véhicules « humanitaires » (camion de CRS), 2 canons à eau « humanitaires », 1 camion bélier et des bulldozers « humanitaires », pas moins de 400 CRS pour cette opération « humanitaire ».*

*Les hommes choisis par la France pour mener à bien cette opération « humanitaire » sont des CRS, des agents de la BAC aux allures de cow-boys ou des policiers armés et cagoulés.*

*Les gaz lacrymogènes déclenchent des incendies.*

*Les solutions humanitaires de la France : un camp de concentration composé de 150 containers empilés au milieu de l'immense terrain de Jules Ferry, avec pour objectif d'y entasser 1500 personnes. Chaque container dispose de 12 lits superposés, ce qui représente 1m<sup>2</sup> ½ par personne, et tout aménagement ou personnalisation y est interdit. La société « Biro sécurité » et l'association « La vie active » travaillent en étroite collaboration pour le bon fonctionnement du camp. Maîtres-chien et mesures biométriques à l'entrée du camp, clôture grillagée sous prétexte de sécurité. »<sup>113</sup>*

On ne peut pas séparer les critiques des politiques européennes des critiques de l'impérialisme. Parce que de nombreuses personnes exilées fuient les conséquences des politiques impérialistes actuelles. Et parce que les rapports coloniaux sont présents partout, en particulier en France. Au Calais ou dans les quartiers populaires, l'État met en œuvre une gestion coloniale (Impunité policière pour le contrôle au faciès et les crimes racistes, traitements médiatiques racistes, lois racistes, inégalités d'accès aux droits et paternalisme)<sup>114</sup>.

113 Film original sans nos modifications : <https://www.youtube.com/watch?v=ZuqFZySoubs>

114 Pour une définition de la gestion coloniale, voir l'introduction p4.

## Synthèse et conclusion

Formation de garde-frontières dans d'autres pays, déploiement de l'armée, fourniture d'armes et de matériel de surveillance, contrôles, rafles, refoulements et tris humains sur des bases racistes : les frontières européennes sont militarisées.

C'est dans la continuité de son histoire coloniale que l'Europe impose à d'autres États de collaborer et de mettre en œuvre cette guerre anti-migratoire sur leur propre territoire.

L'humanitaire est un instrument de la guerre aux frontières, soutenu par une idéologie occidentale paternaliste et universaliste. Ses institutions mettent en œuvre des logiques gestionnaires de tris humains, et des pratiques de maintien à distance.

Les réalités de cette guerre anti-migratoire sont invisibilisées, normalisées et banalisées par la construction d'une identité nationale. Celle-ci est façonnée par les dominants pour servir leurs propres intérêts et elle se fonde sur la suprématie blanche. Ces constructions identitaires sont renforcées par d'autres constructions, entre autre la menace d'un ennemi imaginaire, et par sa déshumanisation.

Cette guerre contre les personnes en exil, nous considérons qu'elle s'inscrit dans un ensemble, l'ensemble des guerres impérialistes occidentales qui perdurent et sont plus que jamais d'actualité !

Pour lutter, il faut décoloniser ! Pour continuer et approfondir la réflexion, voici la retranscription d'un extrait de la prise de parole de Franco Lolli, de la Brigade Anti Négrophobie, lors de la Marche contre le racisme et pour la dignité, le 31 octobre 2015 à Paris :

*« En 3 minutes, juste vous dire déjà, merci d'être là, pour vous, parce que c'est pas pour nous, on est là pour combattre ensemble : donc première chose.*

*Deuxième chose : j'aurais tellement de chose à vous dire, mais je pourrai pas vous convaincre en 3 minutes. Donc je tenais à vous dire que notre combat c'est pas une simple lutte contre le racisme, c'est une lutte décoloniale. On est là pour décoloniser les esprits, décoloniser les imaginaires que la France a pollué, que l'Occident a pollué, que l'impérialisme a pollué. Je tenais à vous dire une chose : qu'on est contre la fable des pays des droits de l'homme. Parce que lorsque l'on dit pays des droits de l'homme, il faut qu'on sache que y'a deux revers d'une même médaille. Y'a d'un côté le Docteur Jekyll, de l'autre le Mr. Hyde. Donc quand je dis pays des droits de l'homme, il faut savoir qu'il y a la Françafrique qui va avec. Il faut savoir qu'il y a la colonisation qui va avec. Il faut savoir qu'il y a l'esclavage qui va avec. Il faut savoir qu'il y a crime contre l'humanité qui va avec. Donc lorsque l'on dit qu'on se bat pour notre dignité, on se bat contre l'injustice. Et la France est au peloton de tête de cette injustice. Vous voyez ce que je veux dire?*

*Il faut savoir que lorsque la justice dit qu'elle rend la justice c'est juste parce qu'elle s'appelle justice. Mais en vérité c'est cette même justice qui a fait le code noir, qui a réduit les noirs à l'état de bien meuble, qui a fait le code de l'indigénat.*

*Et cette justice française n'a jamais rompu avec son racisme d'état. La preuve en est : elle sait qu'elle a commis les pires crimes contre l'humanité, vous le savez vous-même. Et regardez, jamais il n'y a de réparation. Ils nous crachent dessus. Ils ne reconnaissent pas l'Afrique et ils veulent qu'on les respecte. Alors moi je vous le dis : on ne respecte pas ceux qui ne nous respectent pas. Un point-un trait. »*

# Bibliographie :

## Sites internet et collectifs

- Migreurop : [www.migreurop.org](http://www.migreurop.org)
- Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés.e.s - GISTI : [www.gisti.org](http://www.gisti.org)
- Frontexplode : [www.frontexplode.eu](http://www.frontexplode.eu)
- Frontexit : [www.frontexit.org](http://www.frontexit.org)
- Front Uni des Immigrations et des Quartiers Populaires – FUIQP : <http://fuiqp.org/>
- Les mots sont importants : <http://lmsi.net/>
- [www.unitedagainstracism.org](http://www.unitedagainstracism.org)
- GADEM : <https://www.gadem-asso.org/>
- ARACEM : <http://aracem.canalblog.com/>
- CISPM (Coordination Internationale des Sans Papiers et Migrants) : <https://www.facebook.com/CISPM-1475053469427882/>
- Association des Expulsés Maliens : [www.expulsesmaliens.info](http://www.expulsesmaliens.info)
- <https://passeursdhospitalites.wordpress.com/>
- <https://infokiosques.net>
- <https://boats4people.org/>

## Articles

- Saïd Bouamama : [De « l'esprit du 11 janvier » à la « déchéance de la nationalité » : chronique d'une année de régression culturaliste](#)
- Marie-Jeanne Ouriachi et Olivier Szwaja, À l'école de la patrie, revue TDC n°1005, 2010.
- Comment la blancheur [whiteness] perpétue le racisme ?

- Entretien avec Robin DiAngelo
- «Violences : conférence de presse de l'Appel de Calais – 12 février » sur <https://passeursdhospitalites.wordpress.com/2016/02/11/violences-conference-de-presse-de-lappel-de-calais-12-fevrier/>
  - « Rapport d'observation des violences policières à Calais depuis juin 2009 » sur <https://passeursdhospitalites.files.wordpress.com/2014/01/rapport-no-border-calais-frontiere-qui-tue-juin-2011.pdf>
  - « Visabio, la plus grande base de données biométriques mondiale », partie d'un article interactif intitulé « Milipol : la sécurité décomplexée », publié en ligne le 17.10.07 sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr).
  - « Ils disent que c'est un centre de rétention, mais c'est une prison. Interview de « X se disant Samir » à la sortie du centre de rétention de Lyon », L'Envolée n° 19, mars 2007
  - « Il faut renforcer la surveillance des passagers aériens », Chantal Ingham, Le Monde, 21 janvier 2015
  - « Frontières. La carte interactive des murs à travers le monde » sur <http://www.ouest-france.fr/monde/41-000-km-de-murs-revelent-les-peurs-du-monde-carte-interactive-4566703>
  - « La France a formé la police égyptienne de Moubarak », Chloé Leprince, 29-01-2011, [lobs.com](http://lobs.com)
  - « Mercenariat en Centrafrique : une tradition bien française », Yanis Thomas, Billets d'Afrique n°239, octobre 2014, [www.survie.org](http://www.survie.org)
  - « La France a formé les forces de maintien de l'ordre de Bahreïn », 18-02-2011, [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)
  - « Afghanistan: la police antiterroriste formée par des Français », 26-11-2014, [www.la-croix.com](http://www.la-croix.com)
  - Entre Grèce et Turquie, la frontière du déni, rapport de la

Fédération internationale des droits de l'homme, de Migreurop et du Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme, mai 2014

- Agence FRONTEX : quelles garanties pour les droits de l'Homme ? Étude sur l'Agence européenne aux frontières extérieures en vue de la refonte de son mandat, Migreurop, 2010
- « Nombre de réfugiés en Europe : parfois, Frontex voit double », Emilie Brouze, Rue89, 21 octobre 2015, [www.tempsreel.nouvelobs.com](http://www.tempsreel.nouvelobs.com)
- « Compter les morts », Blanchard Emmanuel et al., Plein droit, n° 77, février 2008, p. 31
- « Mare Nostrum noyé dans Triton », Communiqué de Migreurop, 8 octobre 2014, [www.migreurop.org](http://www.migreurop.org)
- site The Intercept le 22 août 2016, « Shoot First, coast guard fired at migrants boats, European Border Agency documents show », [www.theintercept.com](http://www.theintercept.com)
- « Compter les morts aux frontières : qui, comment, pourquoi ? », Antoine Pécoud, The Conversation, 16 mai 2016, [www.theconversation.com](http://www.theconversation.com)
- « Migrants: l'Union Européenne a lancé son opération navale contre les passeurs en Méditerranée », L'Express, 22 juin 2015
- Chronologie critique des politiques migratoires européennes » mise à jour jusqu'en 2014 sur le site de Migreurop : [www.migreurop.org](http://www.migreurop.org)
- « Libye : les violences poussent les migrants à fuir au péril de leur vie » ([www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr))
- Le Figaro du 05 octobre 2015, « Migrants : 85 morts découverts en Libye » ([www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr)).
- Le Monde du 12 février 2015, « Naufrage de Lampedusa : « Frontex a fourni des moyens supplémentaires à l'opération de secours » ([www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr))

- Dans Le Figaro du 04 octobre 2016, « Plus de 5600 migrants secourus au large de la Libye » ([www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr)).
- CALAME Claude, « L'Europe des murs et le néocolonialisme occidental », Contretemps n°29, avril 2016
- GABRIELLI Lorenzo, « Les enjeux de la sécurisation de la question migratoire dans les relations de l'Union européenne avec l'Afrique », Politique Européenne n°22, février 2007
- Campagne « Numéro 9 – Stop aux violences aux frontières ! » [www.gadem-asso.org](http://www.gadem-asso.org)
- « Immigration : Bruxelles alloue 67 millions d'euros au Maroc », <http://es.yabiladi.com>, source Reuters, 2006
- communiqué de la Commission européenne « La Commission renforce par un appui budgétaire au Maroc la nouvelle stratégie marocaine de lutte contre les migrations clandestines », 23 août 2006, [www.europa.eu](http://www.europa.eu)
- BALDE Assanatou, « Ces immigrés européens qui fuient la misère en partant vers l'Afrique », 30 mai 2012, Afrik.com, [www.afrik.com](http://www.afrik.com);
- AMIAR Jamal, « Le Maroc va devenir de plus en plus une terre d'immigration », 10 février 2015, Médias24, [www.medias24.com](http://www.medias24.com)
- SOUKOUNA Sadio, « L'échec d'une coopération franco-malienne sur les migrations : les logiques du refus malien de signer », 2011, [www.reseau-terra.eu](http://www.reseau-terra.eu)
- « Le Mali, carrefour des migrations », [www.lacimade.org](http://www.lacimade.org)
- « Contre la signature d'un accord de Réadmission par l'Etat du Mali: AME et CSDM font cause commune ! », Hassane Kanambaye, 18 novembre 2016, <http://news.abamako.com/>
- BOUAMAMA Saïd, « Le mur meurtrier de la Méditerranée : l'assassinat institutionnel de masse de

l'Union européenne », 22 mars 2015,  
[www.bouamamas.wordpress.com](http://www.bouamamas.wordpress.com)

- GLISSANT Edouard, « Il n'est de frontière qu'on n'outrepasse », Le Monde diplomatique, octobre 2006
- KOCH Anne, « The Politics and Discourse of Migrant Return : The Role of UNHCR and IOM in the Governance of Return », Journal of Ethnic and Migration Studies, vol. 40, n° 6.
- RODIER Claire, « Une guerre qui ne dit pas son nom : la gestion militaro-sécuritaire des migrations », in BADIE Bertrand et VIDAL Dominique, Nouvelles guerres : Comprendre les conflits du XXIe siècle, La Découverte, 2016
- <http://www.lci.fr/societe/opposer-les-refugies-syriens-aux-francais-de-1940-totalement-inepte-1531546.html>
- Ouvrages
- Frantz Fanon, Les Damnés de la terre, Ed. Maspero, 1972
- Stokely Carmichael et Charles V. Hamilton, le Black Power : pour une politique de libération aux États-Unis, Ed. Payot, 1968
- Ismahane Chouder, Malika Latrèche, Pierre Tevanian, Les filles voilées parlent, Ed. La Fabrique, 2008
- La férocité blanche : des non-Blancs aux non-Aryens, ces génocides occultés de 1492 à nos jours de Rosa Amelia Plumelle-Uribe
- Silvia Federici, Caliban et la sorcière, Femmes corps et accumulation primitive, Ed. Entremonde, 2014
- Elsa Dorlin, La matrice de la race, Généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française, Ed. La découverte, 2009
- Frantz Fanon, Racisme et culture, dans Pour la révolution africaine (écrits politiques), Ed. La Découverte, 2001
- Abdelmalek Sayad, « La « faute » de l'absence », L'immigration ou les paradoxes de l'altérité, De Boeck Université, Paris-Bruxelles, 1997.

- Rodier Claire, Blanchard Emmanuel, Clochard Olivier, « Sur le front des frontières », *Plein droit*, 4/2010 (n° 87), p. 3-7.
- Mathieu Rigouste, *L'ennemi intérieur*, Ed La découverte, 2009
- Saïd Bouamama, Pierre Tevanian, *Un racisme post-colonial, réflexions sur un passé qui ne passe pas*, sur [lmsi.net](http://lmsi.net), 2015.
- « Combattre la biométrie » : <https://infokiosques.net/spip.php?article496>.
- Diplomatie, Business et Dictatures de l'association Survie, octobre 2008, [www.suwww.survie.org](http://www.suwww.survie.org)
- Que fait l'armée française en Afrique ?, Raphaël Granvaud, éditions Agone, octobre 2009
- Les frontières assassines de l'Europe, Migreurop, octobre 2009
- RODIER Claire, « Une guerre qui ne dit pas son nom : la gestion militaro-sécuritaire des migrations », in BADIE
- Bertrand et VIDAL Dominique, *Nouvelles guerres : Comprendre les conflits du XXIe siècle*, La Découverte, 2016
- Indigènes et indigents : de la « mission civilisatrice » coloniale à l'action humanitaire, par Rony Brauman. La fracture coloniale sous la direction de P. Blanchard, N Bancel et S Lemaire.
- Rapport d'amnesty international du 3 novembre 2016 : « Coups, décharges électriques et humiliations sexuelles font partie des nombreux abus recensés dans le « Hotspot Italy: How EU's flagship approach leads to violations of refugee and migrant rights.
- A calais le rapport du défenseur des droits : [https://juridique.defenseurdesdroits.fr/doc\\_num.php?explnum\\_id=16846](https://juridique.defenseurdesdroits.fr/doc_num.php?explnum_id=16846)
- A la frontière italo-française rapport d'amnesty

international:violation des droits humain à la frontière française aec l'italie ».

[https://passeursdhospitalites.files.wordpress.com/2017/02/auxconfinsdudroit\\_vf.pdf](https://passeursdhospitalites.files.wordpress.com/2017/02/auxconfinsdudroit_vf.pdf)

- Conférence CTNE mai 2016 «Partir ou mourir, rester ou revenir : les alternatives panafricaines de la crise migratoire» avec Amzat Boukari-Yabar

## Ouvrages

- Frantz Fanon, Les Damnés de la terre, Ed. Maspero, 1972
- Stokely Carmichael et Charles V. Hamilton, le Black Power : pour une politique de libération aux États-Unis, Ed. Payot, 1968
- Ismahane Chouder, Malika Latrèche, Pierre Tevanian, Les filles voilées parlent, Ed. La Fabrique, 2008
- La férocité blanche : des non-Blancs aux non-Aryens, ces génocides occultés de 1492 à nos jours de Rosa Amelia Plumelle-Urbe
- Silvia Federici, Caliban et la sorcière, Femmes corps et accumulation primitive, Ed. Entremonde, 2014
- Elsa Dorlin, La matrice de la race, Généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française, Ed. La découverte, 2009
- Frantz Fanon, Racisme et culture, dans Pour la révolution africaine (écrits politiques), Ed. La Découverte, 2001
- Abdelmalek Sayad, « La « faute » de l'absence », L'immigration ou les paradoxes de l'altérité, De Boeck Université, Paris-Bruxelles, 1997.
- Rodier Claire, Blanchard Emmanuel, Clochard

Olivier, « Sur le front des frontières », *Plein droit*, 4/2010 (n° 87), p. 3-7.

- Mathieu Rigouste, *L'ennemi intérieur*, Ed La découverte, 2009
- Saïd Bouamama, Pierre Tevanian, *Un racisme post-colonial, réflexions sur un passé qui ne passe pas*, sur [lmsi.net](http://lmsi.net), 2015.
- « Combattre la biométrie » : <https://infokiosques.net/spip.php?article496>.
- *Diplomatie, Business et Dictatures de l'association Survie*, octobre 2008, [www.survie.org](http://www.survie.org)
- *Que fait l'armée française en Afrique ?*, Raphaël Granvaud, éditions Agone, octobre 2009
- *Les frontières assassines de l'Europe*, Migreurop, octobre 2009
- RODIER Claire, « Une guerre qui ne dit pas son nom : la gestion militaro-sécuritaire des migrations », in BADIE
- Bertrand et VIDAL Dominique, *Nouvelles guerres : Comprendre les conflits du XXIe siècle*, La Découverte, 2016
- Odile Tobner. « du racisme français » quatre siècles de négrophobie.
- « Politiques migratoires grande et petites manœuvres ».ouvrage collectif. Carobella ex natura, novembre 2005
- Michel Agier « gérer les indésirables »
- *Racial Criminalization of migrants* édition Salvador Palidda
- *L'Union Africaine: Bilan et perspectives (2001-2008)* par Popaul FALA MAYU MULEEL Université de Lubumbashi - Licence en relations internationales 2008

## Autre

- Sanja IVEKOVIĆ « Pourquoi un(e) artiste ne peut représenter un État-nation? », performance du 21/10/2012  
<https://vimeo.com/58094467>
- Un racisme à peine voilé, réalisé par Jérôme Host, 2004
- Casey - delit de facies (Hostile au stylo)
- Une émission pour en finir avec le charlisme va-t-en-guerre et l'idéologie républicaine triomphante. Des outils pour penser l'époque, et décrypter l'antiterrorisme, l'islamophobie, les guerres néo coloniales, la chasse à l'ennemi intérieur...  
<https://www.mixcloud.com/lesaleairdelapeur/>
- Z.E.P – Nique la france (Devoir d'insolence)
- Reportage de « Cinq jours à la une » sur france Info, le 8 mai 2014 : <http://www.francetvinfo.fr/>
- émission Le Front du Lundi sur Canal Sud, avril 2015 : [www.canalsud.net/?Coupables-par-destination-et](http://www.canalsud.net/?Coupables-par-destination-et)
- FRONTEX: The movie 2.0 ,  
<https://www.youtube.com/watch?v=Pk0SAPqLUJI>
- Flore Gregorini, [Lepetitjournal.com](http://Lepetitjournal.com), Sydney, 11 mai 2015
- Fatou Diome était invitée par Frédéric Taddei dans l'émission « Ce soir (ou jamais) », sur france 2, le 24 avril 2015
- Loi n° 2014-1353 du 13 novembre 2014 renforçant les dispositions relatives à la lutte contre le terrorisme, visible sur [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)
- Déclaration universelle des droits humains
- Extrait de l'appel d'Oujda, voir la Vidéo sur youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=Yz1pUXa9iWQ>

- visite de l'Aracem à Berlin :  
<https://www.youtube.com/watch?v=06r6XqqU66A>
- Francis Bouygues en 1969, dans l'émission télévisée « Les dossiers de l'écran »
- émission Là-bas si j'y suis du mercredi 25 novembre 2009, « Leurs bras nous sont soumis »
- « bienvenue au Réfugistan » de Anne Poiret  
<https://info.arte.tv/fr/bienvenue-au-refugistan>
- Discours issus de la Marche contre le racisme et pour la dignité, le 31 octobre 2015 à Paris.



**EXPLIQUER LES STRATÉGIES MEURTRIÈRES  
MISES EN PLACE PAR L'UNION EUROPÉENNE POUR  
LUTTER CONTRE L'IMMIGRATION...DÉCRYPTER LES  
LOGIQUES COLONIALES ET IMPÉRIALISTES DE  
L'EUROPE DANS LA GUERRE CONTRE  
L'IMMIGRATION...**

De toute part l'idée est ressassée, plus ou moins ouvertement, que les frontières sont trop perméables et pas suffisamment contrôlées, que si des personnes meurent, ce sont les passeurs les responsables... Par ailleurs il est communément admis que nous vivons dans une Europe ouverte, multiculturelle et respectueuse des droits de l'homme. Cette brochure tente de gratter ce vernis-propagande pour mettre en lumière les logiques sordides des politiques migratoires européennes : celle des frontières extérieures, toujours plus dangereuses et meurtrières, celle de politiques nationales et européennes qui perpétuent la domination coloniale et impérialiste à travers le contrôle des migrations.

Comment se sont construites les nations et les frontières ? Qu'est ce que l'externalisation des frontières ? À quoi sert réellement le Haut Commissariat aux Réfugiés ? Comment les frontières sont-elles militarisées ? Qu'est ce que cette guerre et comment se construit-elle ? Comment les politiques anti-migratoires s'inscrivent dans une logique coloniale ?

Contact et retours : [confrontiere@riseup.net](mailto:confrontiere@riseup.net)